



Dépôts animaliers et inhumations d'enfants au cours du quatrième siècle avant notre ère

Véronique Fabre, Armelle Gardeisen

► To cite this version:

Véronique Fabre, Armelle Gardeisen. Dépôts animaliers et inhumations d'enfants au cours du quatrième siècle avant notre ère. *Lattara* 12, 12, pp.255-284, 1999. hal-01426505

HAL Id: hal-01426505

<https://hal.science/hal-01426505>

Submitted on 4 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

mélanges d'histoire et d'archéologie de Lattes

LATTARA

12

Recherches sur le quatrième siècle avant notre ère à Lattes

sous la
direction de
Michel Py

avec la participation de

**Andrès Adroher, Sébastien Barbéran, Ramon Buxó
Cécilia Cammas, Claire-Anne de Chazelles, Michael Dietler
Véronique Fabre, Dominique Garcia, Lluís Garcia Petit
Armelle Gardeisen, Denis Lebeaupin, Françoise Poitevin
Stéphanie Raux, Jean-Louis Reille, Jean-Claude Roux
Laura Saffiotti, Corinne Sanchez, Frank Sénégas, Myriam Sternberg**

Publication de l'Unité Mixte de Recherche 154 du C.N.R.S.
" Milieux et sociétés en France méditerranéenne : archéologie et histoire "

Avec le concours du Ministère de la Culture, Direction de l'Architecture, Sous-Direction de l'Archéologie
et du Centre National de la Recherche Scientifique

Edition de l'Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc Oriental

Lattes, 1999

Recherches sur le quatrième siècle avant notre ère à Lattes

sous la direction de Michel Py

SOMMAIRE

□ Avant-propos, par MICHEL PY	5
🐼 Nouvelles données sur l'habitat du IV^e siècle	
□ Histoire et évolution de l'habitat dans la zone 1 de Lattes, les îlots 1B, 1C et 1D du IV ^e siècle avant notre ère par JEAN-CLAUDE ROUX	11
□ Évolution d'un groupe d'habitations du IV ^e siècle dans l'îlot 27 par DENIS LEBEAUPIN	129
Annexe : Céramiques du niveau d'incendie de la pièce 1 de l'îlot 27, par MICHEL PY	171
□ Reconnaissance de cinq îlots d'habitations du IV ^e siècle contre le rempart méridional de la ville de Lattes par MICHEL PY	177
□ Analyse spatiale des « micro-traces » d'activités domestiques, expérimentation d'une méthode ethnoarchéologique par LAURA SAFFIOTTI	201
□ Dynamique pédo-sédimentaire urbaine : modes de construction et d'occupation à Lattes au IV ^e siècle avant notre ère par CÉCILIA CAMMAS	211
□ À propos des murs en bauge de Lattes : problématique des murs en terre massive dans l'Antiquité par CLAIRE-ANNE DE CHAZELLES	229
□ Dépôts animaliers et inhumations d'enfants au cours du IV ^e siècle avant notre ère à Lattes par VÉRONIQUE FABRE et ARMELLE GARDEISEN	255
🐼 La civilisation matérielle du IV^e siècle	
□ Le faciès de la céramique lattoise du IV ^e siècle avant notre ère par MICHEL PY, en coll. avec A. Adroher Auroux, S. Raux et C. Sanchez.	287
□ Les objets de la vie quotidienne à Lattes au IV ^e siècle avant notre ère par STÉPHANIE RAUX	439
□ Détermination pétrographique de l'origine des meules de Lattes au IV ^e siècle avant notre ère Changements et contrastes dans les importations par JEAN-LOUIS REILLE	519
🐼 Ressources vivrières et environnement au IV^e siècle	
□ Première approche des plantes exploitées au IV ^e siècle avant notre ère à Lattes par RAMON BUXÓ	525
□ Économie de production animale et exploitation du milieu à Lattes au cours du IV ^e siècle avant notre ère par ARMELLE GARDEISEN	537
□ Découpe et consommation de viande au début du IV ^e siècle avant notre ère Quelques éléments de boucherie gauloise par ARMELLE GARDEISEN	569
□ Les caractéristiques de la pêche à Lattes au IV ^e siècle avant notre ère par MYRIAM STERNBERG	589
□ Les micromammifères du site de Lattara par FRANÇOISE POITEVIN et FRANK SÉNÉGAS	609
□ Les oiseaux de Lattes et leur exploitation pendant l'Antiquité par LLUIS GARCIA PETIT	635
🐼 Échanges et société au IV^e siècle	
□ La gestion de l'espace urbain de la cité de Lattes au IV ^e siècle avant notre ère par DOMINIQUE GARCIA	641
□ La cité de <i>Lattara</i> dans le contexte économique et politique du IV ^e siècle par MICHEL PY	651
□ Reflections on Lattois Society During the 4th Century BC by MICHAEL DIETLER	663

Dépôts animaliers et inhumations d'enfants au cours du IV^e siècle avant notre ère à Lattes

par Véronique Fabre
et Armelle Gardeisen

La présence de restes humains et de dépôts d'animaux dans la ville antique de Lattes s'observe tout au long de l'occupation, entre la fin du VI^e s. av. n. è. et la fin du II^e s. de n. è., sur une dizaine d'îlots d'habitations (zones 1, 3, 4, 5, 20, 21, 27, 30, 35, 123 et 203).

Il ne sera question ici que des découvertes concernant le IV^e s. av. n. è. Un certain nombre de dépôts issus des niveaux postérieurs au IV^e s. av. n. è. ont déjà fait l'objet d'une étude détaillée (Fabre 1990). Ces nouvelles découvertes s'insèrent dans un cadre géographique et chronologique plus large qui devrait permettre à terme une analyse à la fois diachronique et synchronique des divers phénomènes (1).

Les campagnes de fouilles menées depuis 1991 sur le site du Mas Saint-Sauveur ont mis au jour 18 nouveaux dépôts et 9 restes humains isolés : 13 de ces dépôts et 3 restes isolés appartiennent à la période qui nous intéresse aujourd'hui. Parmi eux, quatre concernent des animaux, les 9 autres sont relatifs à des inhumations d'enfants morts en période périnatale (fig.1). Topographiquement ils se répartissent dans quatre îlots : 1B, 1C, 20 et 27 (cf. plan général de la fouille avec localisation des îlots, même livraison).

Après une brève définition des assemblages de type dépôts et la présentation des méthodes d'analyses, nous aborderons

leur étude par zone fouillée (îlots), puis au sein de chaque îlot par phase chronologique (code de la phase suivi des TPQ et TAQ) en précisant à chaque fois la codification du fait archéologique correspondant (DP = dépôt, SP = sépulture, Us = unité stratigraphique). Le lecteur pourra ainsi se référer aux études archéologiques correspondantes livrées dans ce même ouvrage par J.-C. Roux pour les îlots 1B et 1C et D. Lebeaupin pour l'îlot 27.

Nous désignons ici sous le terme de dépôt un ensemble de vestiges osseux ou de portions squelettiques déposés en connexion anatomique primaire et de façon intentionnelle au sein d'un dispositif archéologique reconnu par des aménagements particuliers : fosses, contenant divers, mobilier associé, relation architecturale ou événementielle. Le dépôt est donc le résultat d'une démarche volontaire plus ou moins complexe et plus ou moins élaborée dans son esprit et dans sa forme. Il s'agit d'un processus souvent reproduit qui se distingue des assemblages osseux «ordinaires» (2) par des conditions de conservation originales, généralement très bonnes, liées à un mode d'enfouissement différencié des contextes archéologiques tels que les remblais, dépotoirs, ou niveaux d'habitat. Parfois, la présence d'un os isolé peut être interprétée comme un dépôt spécifique si ce dernier est associé à un contexte équivalent : autre dépôt

ou inhumation. C'est le cas de la mandibule de lapin trouvée près d'un enfant (DP27213), ou encore du fémur de périnatal isolé (Us 1847).

Les dépôts peuvent concerner une ou plusieurs espèces, dans la même structure archéologique, ou bien être associés par interprétation (synchronie, unité architectonique) : des dépôts multiples ou associés ont également été observés sur le site.

On intègre également à cette étude les cas d'ossements humains retrouvés à l'état isolé dans l'habitat. Ces vestiges ne correspondent en effet ni à des restes de consommation, ni à des dépôts spécifiques tels que nous l'entendons. Toutefois, ils méritent une attention particulière car ils relèvent, de la même manière, d'une démarche manifestement différenciée de la sépulture (contexte funéraire), de la consommation ou de l'intrusion accidentelle d'ossements.

Les méthodes de fouille et d'analyse utilisées pour les inhumations d'enfants sont celles de l'anthropologie de terrain (Duday 1995, Duday 1990, Tillier 1990). La matière osseuse à Lattes étant globalement en excellent état de conservation, la fouille des squelettes ne pose pas de problème méthodologique particulier. Les stratégies de fouille et d'enregistrement ont été adaptées, pour chaque cas, à l'état de conservation du dispositif (3).

Les restes conservés in situ des dépôts

Us	TPQ	TAQ	Phase	FAIT	Maison	Pièce	Localisation/Aménagement	Nature	Age au décès
1824	-375	-350	1H2	-	103	19	fosse ??	crâne de bovidé	adulte
1823	-375	-375	1H2	SP1171	103	19	angle sud-ouest	1 squelette humain	périnatal
1876	-375	-375	1H2	SP1210	-	17-19	dans élévation de MR756 / cavité ?	1 squelette humain	périnatal
1847	-375	-350	1H2	-	-	17-19	dans élévation de MR757	fémur gauche humain	périnatal
1608	-350	-350	1G2	SP774	107	13	angle nord-ouest / fosse	1 squelette humain	périnatal
1905	-350	-350	1G2	DP1303	106	26	"niche" maçonnée entre murs et banquette	2 crânes de moutons	adulte
50209	-425	-400	10	-	-	-	remblai espace ouvert secteur 38	frag. crâne humain adulte	adulte
50105	-400	-375	1L	-	-	29	angle sud-est du secteur / FY50105	incisive déciduale humaine	juvénile
50099	-375	-375	11	-	-	-	ensemble du secteur 28	humérus gauche humain	périnatal
20043	-375	-325	-	DP1003	-	3	centre / dans une oenochoe	1 serpent	adulte ?
27112	-450	-425	-	-	-	5	sous BQ27110 / fosse	1 squelette humain	adulte
27330	-400	-400	27F2	-	-	-	bordure ouest du secteur 2	1 squelette humain	prématuré
27317	-400	-400	27F2	-	-	-	remblai sur secteurs 6 et 10	radius gauche humain	adulte
27180	-375	-375	27E 1	DP27180	-	2	gobelet associé	1 chiot	juvénile
27213	-375	-375	27E 1	DP27213	-	2	secteur 2 / fosse ?	1 squelette humain (+ lapin)	foetus
27169	-350	-350	27D3	-	-	-	cour 3	1 squelette humain	périnatal

Fig.1 : Tableau récapitulatif des dépôts animaux et humains du IVe s. av. n. è. à Lattes.

Légendes

Schémas et tableaux d'inventaire des restes osseux :

-  région présente en bon état de conservation
-  région présente fragmentée et/ou érodée et/ou écrasée
-  fragment(s) ou os dont la situation exacte et/ou le côté ne sont pas reconnus
-  élément complet
-  élément fragmenté
-  identification incertaine
-  un des deux éléments est présent
-  nombre d'éléments

Diagrammes dentaires :

-  germe présent in situ
-  germe isolé identifié avec certitude
-  germe fragmenté présent in situ
-  fragment de germe isolé identifié avec certitude
-  fragment de germe isolé, identification incertaine
-  un des deux éléments est présent

SP1210 et SP774 ont été fouillés selon les principes de base énoncés précédemment. Lorsqu'un relevé dessin à l'échelle 1/2 avec prélèvement pièce par pièce des vestiges ne s'est pas avéré utile (SP1171, SP27213), la face d'apparition des vestiges a été rapidement marquée d'un point rouge sur les os et la position relative des ossements a simplement été notée sur un croquis. Les restes osseux ont ensuite été prélevés soit individuellement, soit par lots.

Pour l'inhumation que nous n'avons pu fouiller (Us 27112), l'analyse taphonomique a été effectuée d'après un cliché photographique qui nous a été remis.

Sur les schémas et tableaux d'inventaire des restes osseux et dentaires d'enfants, figure la totalité des ossements retrouvés à la fouille ou au tamisage ainsi que la représentation de leur état de conservation (fig.2).

La diagnose de l'âge au décès des enfants morts en période périnatale a été effectuée d'après la mesure des grands os longs, selon les formules établies par de I. Gy. Fazekas et F. Kosà (Fazekas 1978). Pour les enfants nettement plus âgés, les critères de base reposent sur l'évolution de la dentition analysée d'après les schémas d'Ubelaker (Ubelaker 1984). Les données

Fig.2 : Légendes des schémas et tableaux d'inventaires des restes osseux (d'après Tillier 1990).

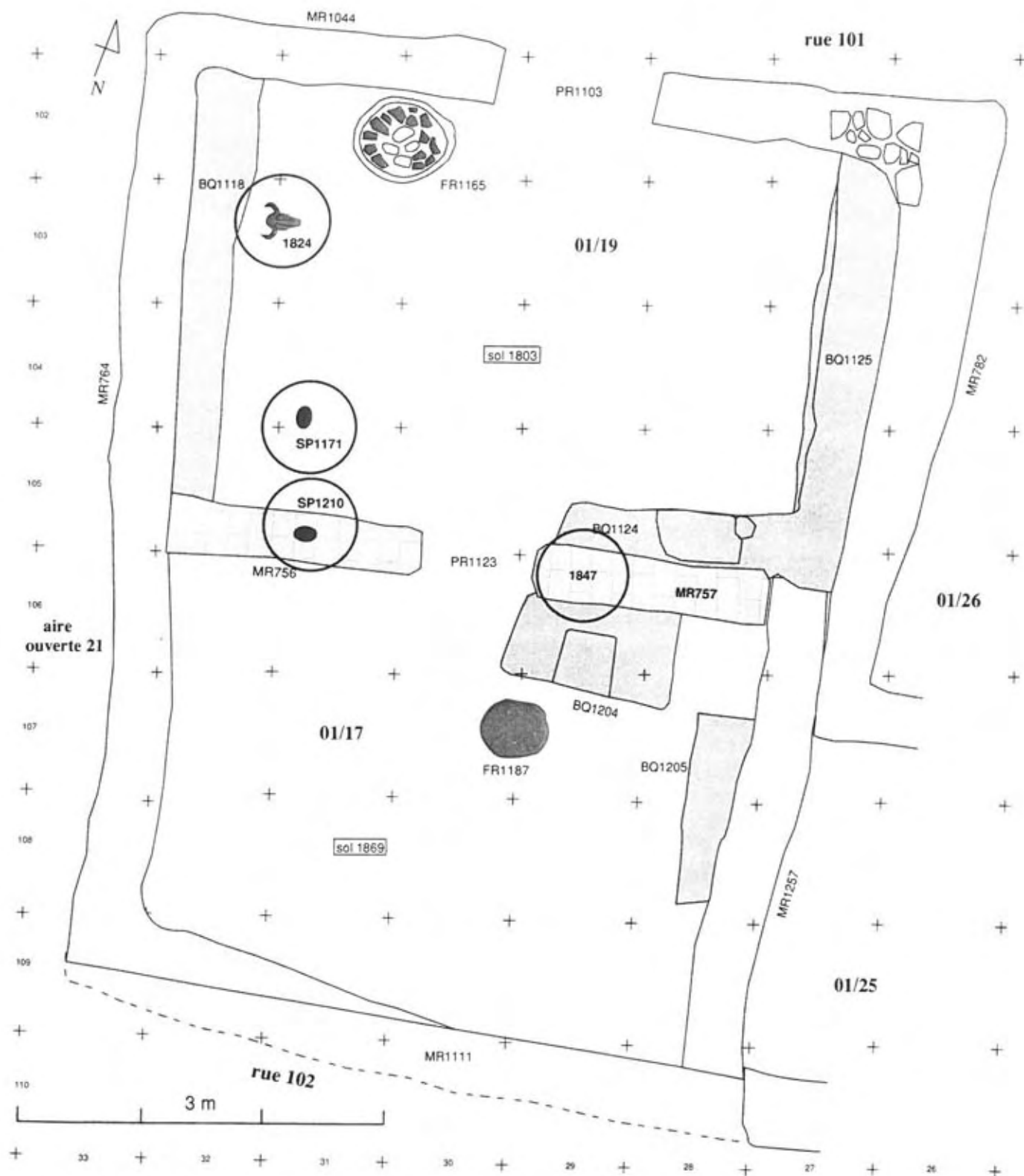


Fig.3 : Situation des dépôts 1824, SP1171, SP1210 et 1847 à l'intérieur des pièces 19 et 17 (phase 1H2) de l'îlot 1B.

métriques et dentaires sont éventuellement complétées par des observations concernant le stade de maturation osseuse (Fabre 1996b : 198).

La découverte des dépôts animaliers n'a pas engendré la mise en place de

méthodes de fouille particulière telle que celle pratiquée par les anthropologues. On dispose donc d'observations de terrain et souvent de prises de vue correspondant à des étapes successives du dégagement des squelettes. Les méthodes d'analyse mises

en oeuvre sont celles de l'archéozoologie, à savoir celle de l'anatomie comparée pour les déterminations spécifiques et anatomiques couplées au recours à divers manuels de base pour ce qui concerne les déterminations spécifiques précises et des



Fig. 4 : Inhumation d'enfant mort en bas âge SP1171, vue zénithale des restes préservés in situ après le premier décapage (cl. V. Fabre).

estimations d'âge ou de taille. La méthode de traitement des données osseuses ayant déjà fait l'objet d'une description précise (Py 1997), on se contentera ici de noter la référence de l'ouvrage utilisé lorsque cela est nécessaire. Cette nouvelle approche analytique qui fait suite aux premiers travaux voués à la reconnaissance des dépôts votifs en milieu domestique (Fabre 1990) s'insère dans un programme plus vaste de l'étude du rôle et de la place des animaux au sein des civilisations protohistoriques et antiques initiée sur le site de Lattes en 1989 (Colomer 1989, 1992 et Gardeisen même livraison).

1. Ilot 1B

L'ilot 1B a livré trois inhumations (SP1171, SP1210 et SP774) et un os isolé (Us 1847) d'enfant mort en bas âge ainsi que deux dépôts animaux (Us 1824 et DP1303). Chronologiquement les vestiges se répartissent dans deux phases d'occupation de l'habitat couvrant la première moitié du IV^e s. av. n. è. : trois des dépôts (Us 1824, SP1171 et SP1210) et l'os isolé (Us 1847) appartiennent à la phase 1H2 ; les deux derniers ensembles (SP774 et

DP1303) sont liés à la phase 1G2 (Roux même livraison).

1. 1. Phase 1H2 (375/350)

Trois dépôts et un os isolé sont attribués à la phase 1H2 de la maison 103 (fig. 3).

Deux des dépôts se trouvaient dans la pièce 19 : l'un animal (Us 1824), l'autre humain (SP1171). Tous deux proviennent du même niveau stratigraphique (4) et se rattachent à la phase 1H2 (375/350). Leur mise en place correspond à une phase de construction et d'installation située vers 375 av. n. è. Les deux ensembles ont été placés dans la moitié ouest de la pièce, à proximité de la banquette de terre plaquée au mur MR764. Le premier dépôt correspond à un crâne de bovidé (Us 1824) posé à plat ; aucune fosse d'installation n'a été reconnue. Il se trouvait près de l'angle nord-ouest de la pièce alors que l'enfant (SP1171, Us 1823) avait été déposé à proximité de l'angle opposé (fig. 3) (5).

Enfin, un enfant mort en période périnatale ainsi qu'un os se rapportant à un individu du même âge (SP1210 et Us 1847) se trouvaient à l'intérieur du mur de

refend (MR756-757) séparant les pièces 19 et 17, de part et d'autre de la porte de communication entre les deux espaces (PR1123). Le sujet SP1210 était placé dans la partie ouest de la cloison (MR756) alors que 1847 se situait dans la moitié est (MR757). Le corps du premier a été déposé dans l'axe longitudinal du mur au niveau de la deuxième et de la troisième assise de l'élévation en briques crues (fig. 7). La position exacte de l'os isolé n'a pas été notée.

1.1.1 Un crâne de Bovidé (Us 1824)

Ce dépôt animal constitué par un crâne de bovin a malheureusement été perdu à la fouille. Son état de conservation était très mauvais et le fait de l'avoir sorti de sa gangue sédimentaire a provoqué son effondrement in situ. Seule une observation de terrain permet de donner une détermination de l'objet sans qu'il soit possible de rentrer dans les détails de sa diagnose.

1.1.2 SP1171 (Us 1823)

La sépulture SP1171 a été en partie détruite lors de sa découverte. La majorité du squelette a été prélevée en vrac et le sédiment environnant a été tamisé à l'eau à la maille 1 mm et 0,5 mm. Les restes osseux demeurés en place ont été conservés et protégés dans l'attente d'une fouille appropriée.

Les observations effectuées alors ont permis de définir que le sujet était inhumé tête à l'est en décubitus latéral gauche (fig. 4). Le membre supérieur gauche est en connexion stricte, l'avant-bras replié sous le thorax, la main sous la tête.

Les fragments de sept côtes gauches, apparaissant par leur face endothoracique, se superposent à l'humérus gauche. Ils sont brisés au point où le gril costal prend appui sur le bras. Ceci indique que les côtes étaient en porte à faux et trahit l'existence d'un petit espace vide sous le thorax. Ce phénomène n'apporte cependant pas la preuve d'une décomposition du cadavre en espace non colmaté. La création du petit espace vide est très probablement due à la position du membre

supérieur gauche et à la décomposition des parties molles de ce dernier. De plus, aucun indice d'aménagement du dépôt permettant de protéger le corps des sédiments n'a été décelé.

Les restes crâniens se sont effondrés sur eux-mêmes. D'après la position des rochers et du zygomatic, la tête devait originellement reposer sur le côté gauche, le visage tourné vers le sud-est. A l'est, un effet de paroi s'exerce sur l'arrière de la calotte crânienne. Ce dernier peut être le fait soit d'un appui du crâne contre un bord de fosse, soit d'une décomposition en espace colmaté. Bien qu'aucune trace de fosse n'ait été vue, il est difficile de trancher entre ces deux hypothèses. Le site de Lattes a déjà livré plusieurs exemples de fosses avérées qu'aucune différence de sédiment ne permettait d'identifier à la fouille, l'excavation ayant été comblée avec un sédiment identique (Fabre 1990 : 396-400).

La conservation de connexions strictes permet de penser qu'il s'agit d'une inhumation primaire, d'autant plus que toutes les régions du corps sont représentées (fig.5 et 6). Les ossements sont majoritairement très fragmentés. Si cette fragmentation est en partie imputable aux conditions de découverte du dépôt, on note également de nombreuses cassures anciennes qui peuvent être le résultat de phénomènes de tassements s'exerçant sur le squelette.

En partie recouverte par le crâne et l'épaule gauche, une valve de moule, sur laquelle reposent directement certains os, se présente par sa face interne. Il est possible qu'elle ait été visible lors de l'enterrement : sa présence n'était tout au moins pas incompatible avec l'inhumation de l'enfant puisqu'elle n'a pas été retirée. En revanche, la présence d'une esquille de diaphyse de mammifère localisée à l'arrière de la tête paraît, quant à elle, plus accidentelle (6).

D'après les mensurations des grands os longs, l'enfant serait mort aux alentours du terme ou peu après. Sa taille corporelle estimée est d'environ 54 cm et le stade de maturation osseuse peut correspondre à un enfant ayant vécu quelques temps. La présence des points de Béclard indique un enfant à terme. De plus, un point d'ossifi-

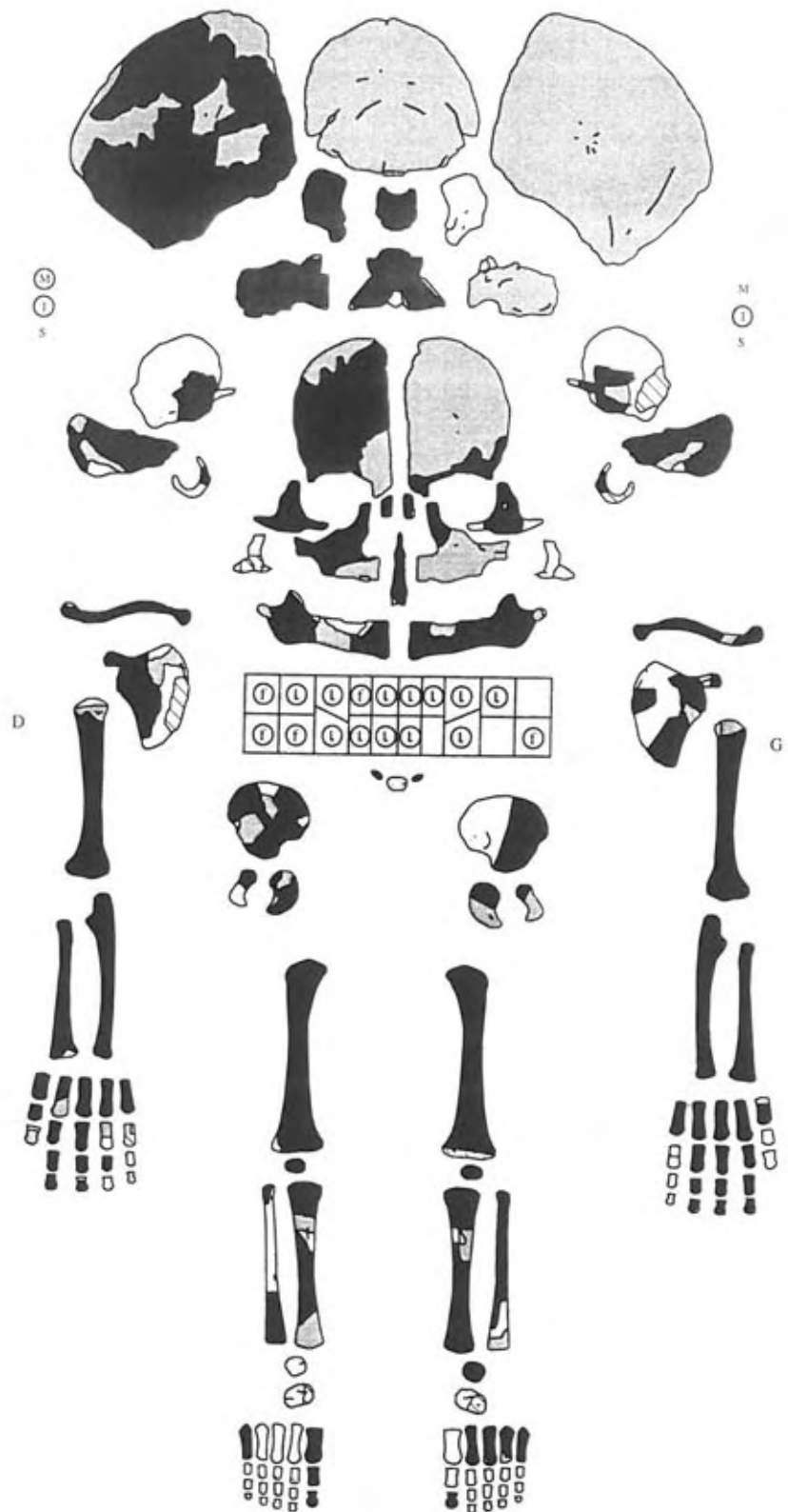


Fig.5 : Schéma d'inventaire des restes osseux du sujet SP1171.

cation secondaire pouvant être une tête humérale repousse l'âge du décès aux environs de six mois, date d'apparition de

ce centre d'ossification. Il s'agirait donc d'un nourrisson. Nous devons néanmoins rester prudents : le point d'ossification de

VERTEBRES	Aileron droit	Arc neural droit	Corps	Arc neural gauche	Aileron gauche
C1					
C2		1		1	
C3			1	1	
C4			1	f	
C5		f	1	1	
C6		1	1	f	
C7			1	1	
Cervicales indéterminées		1 f	?		
T1		1	1	1	
T2		1	1	1	
T3		1	1	1	
T4		1	1	f	
T5			1	1	
T6			1		
T7			1		
T8			1		
T9			1		
T10			1		
T11					
T12					
Thoraciques indéterminées		3 + 9 f	?	3 + 3 f	
L1		5 f			
L2			1		
L3			1		
L4			1		
L5					
Lombaires indéterminées		1		2 f	
S1		1	1	1	1
S2		f	1		
S3		1		1	1
S4		f			
S5					
Sacrées indéterminées		1 f	?		

CÔTES	Droites	Gauches
1	1	1
2	f	f
3	f	f
4	1	f
5	f	f
6	f	f
7	f	f
8	f	f
9	f	f
10	f	f
11	f	f
12	f	
Côtes de rang indéterminé	6 f	4 f
Côtes de côté indéterminé	32 f	
STERNUM		
manubrium		
sternèbres		

Ossements indéterminés		1
Fragments indéterminés		
Points d'ossification indét.		4

Fig.6 : Tableaux d'inventaire des restes osseux du sujet SP1171.

Fig.6 : Tableaux d'inventaire des restes osseux du sujet SP1171.

la tête humérale n'ayant pas été observé in situ, il ne peut être identifié avec certitude (Fabre 1996b : 197-198) (7).

1.1.3 SP1210 (Us 1876)

Le dépôt SP1210 a été mis au jour lors du démontage du mur MR756 (fig.8). Une partie des ossements a été enlevée lors de la découverte alors que le reste du squelette a été prélevé avec l'adobe (30 x 30

cm) qui le contenait pour être fouillé en laboratoire.

Une légère différence de couleur de sédiment et d'inclusions entre l'argile enveloppant les restes osseux et celle constituant l'ensemble du mur laisse supposer qu'une fosse ou cavité a été creusée dans l'adobe. Il faut souligner notamment la présence, dans l'environnement immédiat des ossements, d'escargots, de charbons de bois et de traces très nettes d'une

activité intense des vers de terre matérialisée par de nombreuses déjections. Les parois d'un éventuel creusement étaient en outre soulignées par la présence de nombreuses concrétions calcaires qui se forment généralement au point de contact de deux sédiments différents. Néanmoins, cette différence peut aussi être le fait d'une forte concentration d'éléments organiques due à la décomposition du cadavre.

L'inventaire des restes osseux (fig.9 et 10) montre que l'intégralité du corps a été déposée. Par ailleurs, l'observation de connexions labiles comme celles des poignets permet d'affirmer qu'il s'agit d'un dépôt primaire. Le cadavre a été placé en décubitus latéral droit, la tête à l'ouest et les membres fléchis (fig.7 et 8).

Le membre supérieur droit, en adduction, forme au niveau du coude un angle d'environ 45°. L'avant-bras se présente par sa face antérieure indiquant que la main, demeurée en connexion lâche, était en supination. On note une légère disjonction entre l'humérus et le fragment de scapula resté en place. De plus, l'os du bras apparaît par sa face postérieure alors qu'il devrait se présenter par sa face antérieure : il aurait donc basculé et effectué un demi-tour sur lui-même. Ceci paraît étonnant étant donné sa position et ne peut s'expliquer que par la présence d'un espace vide au-dessous. Or, on remarque que les deux segments du membre suivent un pendage convergeant vers le coude. Au niveau de cette articulation, les os sont beaucoup plus proches qu'ils ne le sont anatomiquement chez l'enfant de cet âge. On peut supposer qu'un espace vide sous-jacent a soutiré les ossements. Ceci ne justifie cependant pas totalement l'ampleur du déplacement de l'humérus et l'existence d'un espace vide assez important ne peut ici s'expliquer par la seule décomposition des chairs. Cet intervalle peut résulter de la putréfaction d'un élément en matière périssable placé sous le corps ou bien de l'effondrement d'un terrier sous-jacent (8).

Il ne reste du membre supérieur gauche que l'avant-bras apparaissant par sa face latéro-postérieure. Il se superpose, avec un léger décalage, à son symétrique tout en suivant exactement le même axe, l'ulna et le radius étant en connexion stricte. D'après cette disposition, on peut estimer que le membre supérieur gauche était sensiblement dans la même position que le droit. La main était, dans ce cas, en pronation : en équilibre sur l'avant-bras droit, elle a légèrement basculé sur le côté lors de la disparition des contentions articulaires.

Seuls quelques fragments de la tête

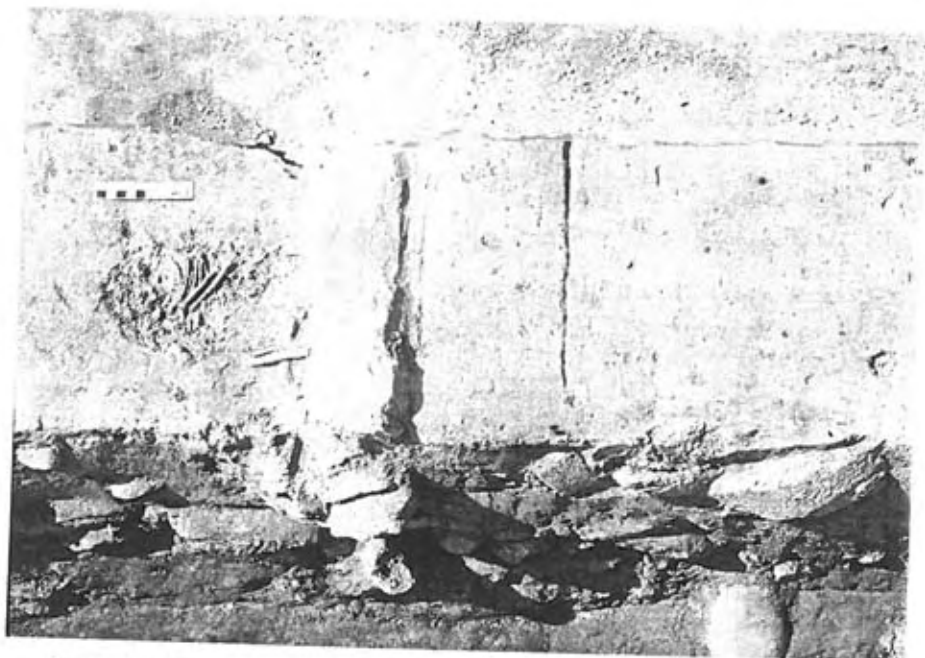


Fig.7 : Squelette SP1210 dans l'élévation en adobe du mur MR756 de l'ilot 1B (n°1681, cl. J.-C. Roux).

subsistent en place. A l'extrémité sud-ouest de la zone de répartition des ossements, sont apparus deux fragments de maxillaire et la première incisive supérieure droite. La moitié médiale de l'hémi-mandibule gauche se présente par sa face linguale parmi les métacarpiens droits. Enfin, entre cette dernière et l'extrémité proximale de l'humérus, on reconnaît le corps et la petite aile droite du sphénoïde en connexion. L'emplacement de cet os de la base du crâne est en accord avec celui de l'hémi-mandibule. Par contre, la distance séparant les deux os de la mâchoire est importante et suggère des déplacements dont l'amplitude pourrait trahir l'existence d'un espace vide autour du corps.

La disposition du rachis thoracique par rapport aux côtes montre que le thorax était légèrement tourné de manière à se présenter de 3/4 dos. Les pièces du rachis se sont affaissées en avant des têtes costales droites alors que, dans le cas d'un décubitus latéral strict, elles s'effondrent généralement en arrière de ces dernières. Par ailleurs, on note parmi les dernières vertèbres thoraciques et les quelques éléments du rachis lombaires présents, un certain nombre de dislocations de moyenne amplitude, mais toutes à l'intérieur du volume initial du corps. Il est possible que l'activité des lombrics soit à l'origine de



Fig.8 : Vue zénithale après premier décapage des restes in situ de l'inhumation SP1210 (cl. V. Fabre).

ces mouvements.

Malgré la connexion lâche des genoux et la dislocation des pieds, on peut considérer que les membres inférieurs n'ont pas subi de grands bouleversements. La position de l'ischion et du point d'ossification de l'extrémité distale du fémur droit permet d'extrapoler celle du bassin et du genou gauche. Ce dernier était remonté

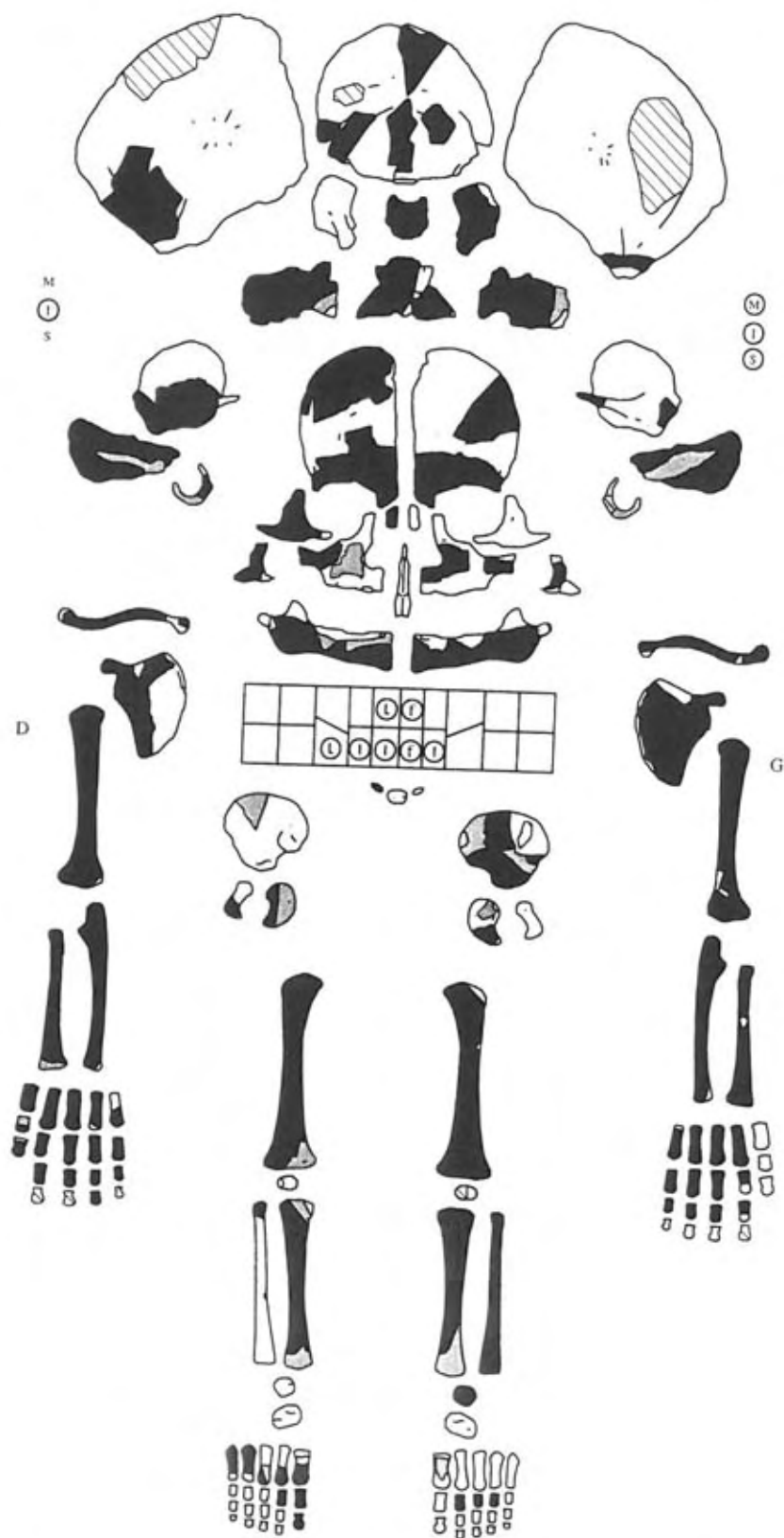


Fig.9 : Schéma d'inventaire des restes osseux du sujet SP1210.

leur position originelle. Initialement en appui sur le genou droit, ils ont probablement glissé longitudinalement et transversalement, lors de la disparition des contentions articulaires, dans l'espace libéré par la décomposition des parties molles du mollet gauche et de la cuisse droite. Le membre inférieur droit, quant à lui, ne dénote d'aucun mouvement significatif.

Bien que divers indices taphonomiques laissent entrevoir la possibilité d'une inhumation en espace vide, certaines lacunes dans les observations qui ont pu être faites nous incite à la plus grande prudence. Aucun os n'étant véritablement sorti du volume initial du cadavre, nous n'avons aucune preuve tangible de décomposition en espace vide. Il n'est donc pas possible de définir dans quelles conditions et à quelle étape de la construction ou de l'utilisation du mur le corps a été déposé.

D'après les données métriques, l'enfant serait mort aux alentours du terme ou peu après. Sa taille corporelle est estimée à environ 54 cm. Le stade de maturation osseuse, avec notamment la présence d'au moins un point de Béclard, est compatible avec les données métriques.

1.1.4 Us 1847

La deuxième partie du mur de refend (MR757) a livré un fémur gauche isolé en bon état de conservation bien que son extrémité distale soit légèrement érodée. Il est possible qu'il s'agisse de l'unique vestige d'un dépôt similaire à SP1210 détruit en même temps que le mur. Bien que cela reste possible, il paraît improbable, étant donné sa taille (7,7 cm de long), qu'il ait été introduit par mégarde dans une adobe (10). Il a également pu être déposé, tel quel, intentionnellement. Le contexte archéologique ne permet pas de privilégier une hypothèse plutôt qu'une autre.

Les mesures de ce fémur correspondent à une stature d'environ 52 cm et à un âge au décès situé aux alentours du terme.

1.2 Phase 1G2 (vers 350)

Les dépôts SP774 et DP1303 appartiennent à une phase d'aménagement de l'ilot

vers la poitrine, le fémur formant un angle d'environ 45° avec le reste du corps. La disjonction du genou, matérialisée par la distance entre le point de Béclard et les

extrémités proximales des os de la jambe, ainsi que la dislocation de la cheville (9) s'accordent pour témoigner d'un déplacement du tibia et de la fibula par rapport à

VERTEBRES	Aileron droit	Arc neural droit	Corps	Arc neural gauche	Aileron gauche
C1		I		I	
C2		I		I	
C3		f		I	
C4		I	↑	I	
C5		I	?	I	
C6		f	↓	I	
C7		f		f	
Cervicales indéterminées		1 f			
T1		f		I	
T2		f		I	
T3		f		f	
T4		f		f	
T5		I	I	I	
T6		I	I	f	
T7		I	I	I	
T8		f	I	f	
T9		f	I	I	
T10		f	I	f	
T11		I	I	I	
T12		I	I	I	
Thoraciques indéterminées		10 f	?		
L1			I	f	
L2			I	I	
L3			I		
L4				I	
L5					
Lombaires indéterminées		1 f	?		
S1				f	
S2				f	
S3	I			f	
S4		f		?	
S5				f	
Sacrées indéterminées	1 f		?		

CÔTES	Droites	Gauches
1	I	f
2	f	f
3	f	I
4	I	I
5	f	f
6	f	f
7	f	f
8	f	f
9	f	f
10	f	f
11	f	f
12	f	f
Côtes de rang indéterminé	2 f	
Côtes de côté indéterminé	32 f	
STERNUM		
manubrium		
sternèbres		

Ossements indéterminés		
Fragments indéterminés		1 f
Points d'ossification indét.		?

Fig.10 : Tableaux d'inventaire des restes osseux du sujet SP1210.

1B située chronologiquement vers le milieu du IV^e siècle av. n. è. (phase 1G2). Ils étaient placés dans les pièces contiguës 13 et 26 (fig.11), respectivement constitutives des maisons 107 et 106 (Roux même livraison § 6. 3).

L'inhumation d'enfant SP774 (Us 1608, 1609 et 1610) était localisée près de l'angle nord-ouest de la pièce 13, à environ 0,45 m du parement interne du mur ouest (MR764). Le cadavre avait été déposé dans une fosse oblongue (36 x 14 cm) aux bords légèrement arrondis dont le comblement (Us 1610) a bien été différencié. L'excavation était orientée nord-sud, parallèlement au mur MR764. Elle aurait été creusée immédiatement après l'aménage-

ment du sol 1593, dont la surface d'occupation (1537 = 1586) recouvre le dépôt. Le corps a donc été inhumé après la reconstruction de l'habitation détruite par un incendie (Lopez 1991 : 52 et Roux même livraison).

Le dépôt animal DP1303 se situait précisément au niveau de la seconde (Us 1904) des trois couches de remblai à l'origine de la réorganisation de la pièce 26. Il était placé non loin du seuil d'entrée, à environ 0,40 m du parement interne du mur nord, entre un socle quadrangulaire à l'ouest et un muret à l'est. Le dispositif se trouvait ainsi placé dans une niche d'environ 0,80 m² qui le protégeait sur trois côtés (fig.11).

1.2.1. SP774

Le squelette (Us 1608) a été partiellement écrêté lors de sa découverte. Certains ossements, appartenant à la couche supérieure ont alors été prélevés. Ainsi, seuls une partie du bassin et des membres inférieurs, le rachis et la quasi-totalité de la cage thoracique ont été conservés en place (fig.12). Le creusement de la fosse, observé sur une profondeur de 4 à 5 cm, n'a semble-t-il pas bénéficié de soins particuliers et le fond de fosse présentait une surface irrégulière. En ce qui concerne son remplissage, on relève quelques restes fauniques de très petite taille (11) dont la présence est certainement fortuite.

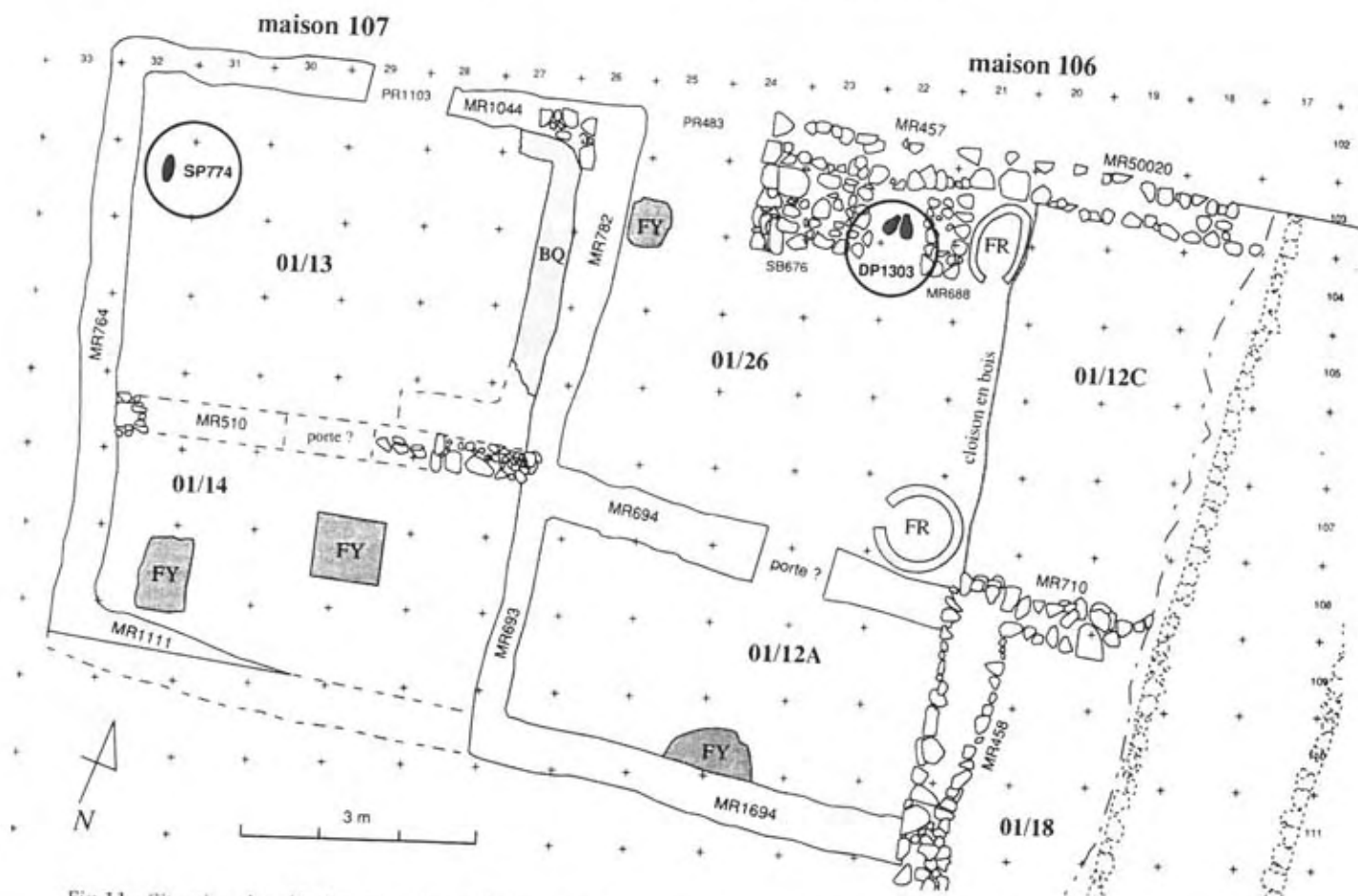


Fig.11 : Situation des dépôts DP1303 et SP774 au sein des pièces 26 et 13 (phase 1G2) de l'îlot 1B (d'après J.-C. Roux).

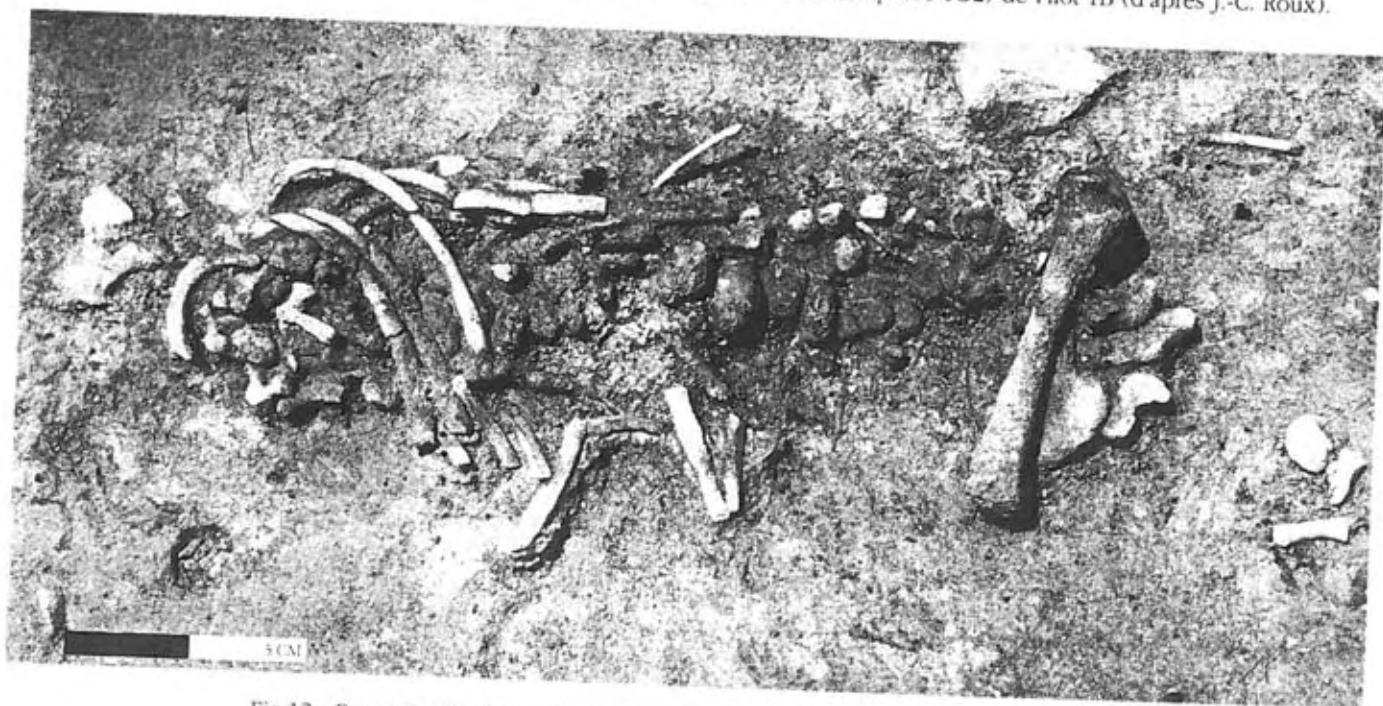


Fig.12 : Restes in situ du squelette périnatal SP774 en cours de fouille (cl. V. Fabre).

La colonne vertébrale est orientée nord-sud, la tête au sud (fig.12). La disposition des côtes et des vertèbres thor-

ciques indique que le corps reposait sur le dos, légèrement tourné sur le côté droit, et se présentait ainsi de 3/4 face.

On voit nettement les quatrième, cinquième et sixième côtes gauches, apparaissant par leur face supéro-exothora-

cique, venues recouvrir les éléments vertébraux de T5 à T8 et les têtes des côtes droites 5 à 8. La deuxième côte gauche n'est pas tout à fait en position anatomique. Sa tête est demeurée en place alors qu'elle basculait vers le cou, se présentant ainsi par sa face inférieure. Le reste du gril costal gauche s'est rangé le long du rachis. La position de ct12 (12), plantée à l'oblique et un peu à l'écart, matérialise d'une part la paroi de l'excavation et d'autre part, l'existence d'un espace vide dans cette zone.

Les extrémités dorsales des côtes droites ct4 à ct8 et ct12 se présentent par leur face endothoracique et sont en connexion stricte avec les vertèbres alors que ct9, ct10 et ct11 ont été bougées, peut-être lors de la découverte.

L'ensemble des pièces vertébrales est en connexion stricte. On observe cependant quelques disjonctions de très faible amplitude dans le rachis thoracique, notamment au niveau des deux dernières vertèbres.

Les rachis lombaires et sacrés apparaissent par leur face antérieure. Nous avons donc une torsion du corps entre le haut du thorax et l'abdomen qui pourrait également expliquer la dislocation des dernières thoraciques. D'importantes tensions musculaires et tendineuses résultent d'une telle disposition du cadavre. Les ossements peuvent être, de ce fait, entraînés dans l'espace libéré par la décomposition des viscères. Ces mouvements ont certainement été favorisés par le profil accidenté du fond de la fosse. Ce dernier formait au niveau du thorax une bosse de 1 à 2 cm plus haut que les lombaires et les premières thoraciques, dont le point culminant se situe au niveau de T11 et T12. De nombreuses pièces des trois quarts inférieurs du rachis thoracique se sont agglutinées au bas de la pente avec les premières vertèbres du torse (fig.13).

Les membres inférieurs étaient repliés vers la droite, comme en témoignent le fémur gauche, les os du bassin (13) et les trois os des pieds (14) situés à environ 2 cm au nord du bassin. D'après les observations faites lors de la découverte, ils dépassaient légèrement de la fosse. Le départ de fosse n'étant pas très clairement

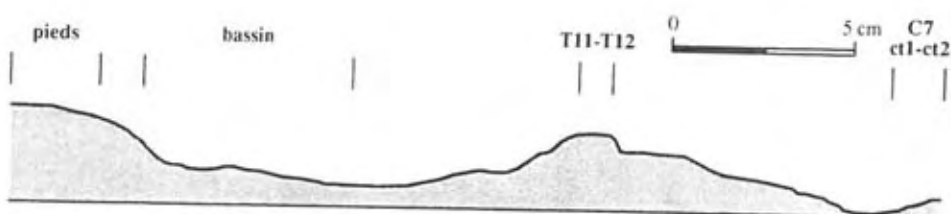


Fig.13 : Coupe du fond de la fosse de l'inhumation d'enfant SP774 obtenue par projection de l'altitude des restes osseux suivant l'axe longitudinal du dépôt.

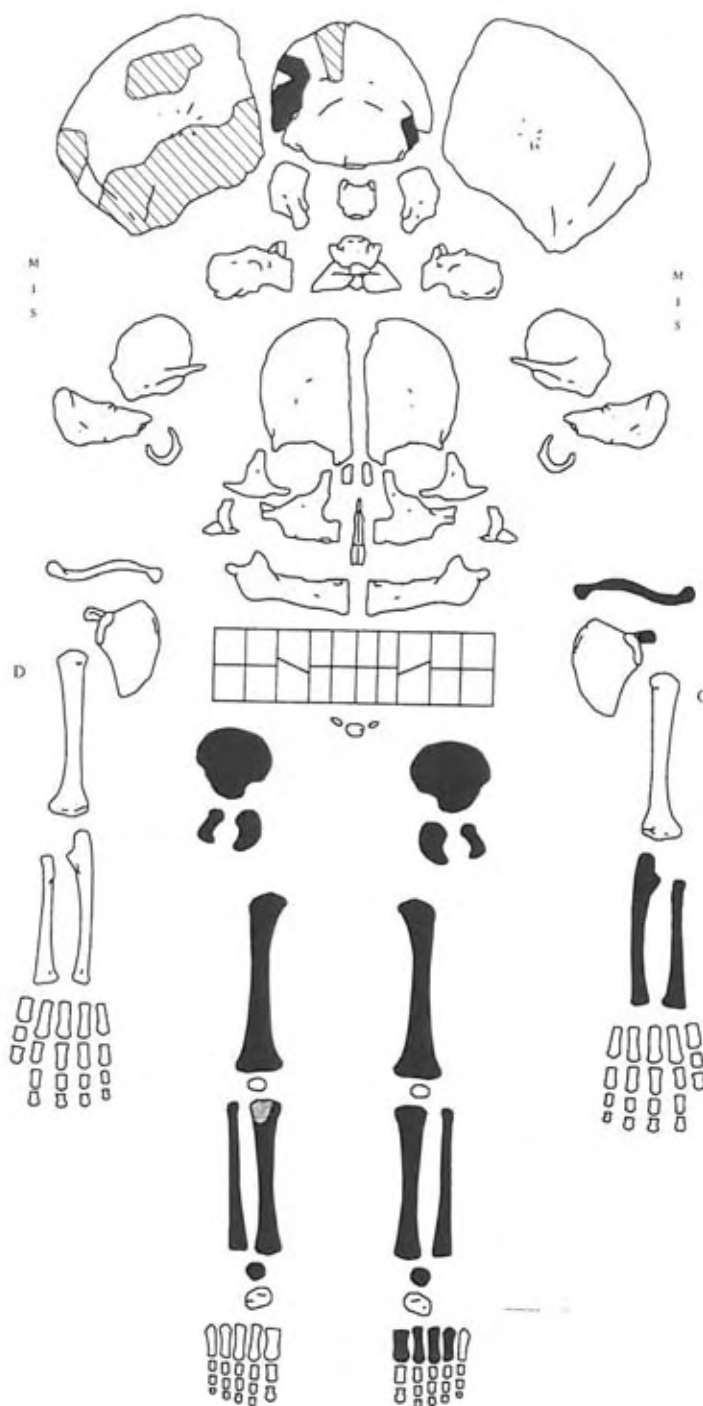


Fig.14 : Schéma d'inventaire des restes osseux du sujet SP774.

VERTEBRES	Aileron droit	Arc neural droit	Corps	Arc neural gauche	Aileron gauche
C1					
C2					
C3					
C4				I	
C5		f	I	I	
C6		f	I	I	
C7		f	I	I	
Cervicales indéterminées					
T1		I	I	I	
T2		I	I		
T3		I	I	I	
T4		I	I	I	
T5		I	I	I	
T6		I	I	I	
T7		I	I	I	
T8		I	I	I	
T9		I	I	I	
T10		I	I	I	
T11		I	I	I	
T12		I	I	I	
Thoraciques indéterminées					
L1		I	I	I	
L2		I	I	I	
L3		I	I	I	
L4		I	I	I	
L5		I	I	I	
Lombaires indéterminées					
S1		I	I	I	
S2	I	I	I	I	I
S3		I	I	I	
S4		I	I	I	
S5		I		I	
Sacrées indéterminées					

CÔTES	Droites	Gauches
1	I	f
2	f	f
3		I
4	f	I
5	f	I
6	f	I
7	f	I
8	f	I
9	f	I
10	f	I
11	I	I
12	f	I
Côtes de rang indéterminé		
Côtes de côté indéterminé		
STERNUM		
manubrium		
sternèbres		
Ossements indéterminés		
Fragments indéterminés		I
Points d'ossification indét.		

Fig.15 : Tableaux d'inventaire des restes osseux du sujet SP774.

défini, on peut se demander si en fait, ils ne reposaient pas sur une sorte de petite marche située à l'intérieur de la fosse. Ce type de dispositif qui est parfaitement compatible avec le caractère irrégulier du creusement est attesté par ailleurs sur l'oppidum de La Ramasse à Clermont-l'Hérault (inhumation SP1, Fabre inédit).

En l'absence des régions du corps comportant les articulations labiles habituellement utilisées pour déterminer le caractère primaire ou secondaire d'un dépôt (mains et mandibule), nous ne pouvons nous prononcer de manière catégorique sur ce point. Néanmoins, en comparaison avec les inhumations du même type connues à Lattes ou ailleurs, il semblerait

que nous soyons en présence des restes d'une inhumation primaire. L'absence ou la sous-représentation de certaines régions du corps telles que le membre supérieur droit et la majeure partie du crâne (15) (fig.14 et 15), paraissent être imputables à des perturbations sans rapport avec le fonctionnement du dépôt.

Mis à part la calotte crânienne qui est extrêmement fragmentée, les restes osseux sont en excellent état de conservation. L'étude ostéométrique des os longs indique un âge compris entre neuf et dix mois lunaires (terme de la grossesse) pour une taille corporelle d'environ 49 cm. Il peut donc s'agir d'un prématuré ou d'un enfant à terme mort à la naissance ou peu après.

1.2.2 DP1303

Le dépôt DP1303 est composé de deux crânes de moutons (Us 1905) qui ont été disposés côte à côte et à plat, les museaux orientés vers le nord (fig.16).

• Crâne A : le crâne A a été retrouvé écrasé sur place. Le neurocrâne est détruit mais néanmoins en partie présent sous forme de fragments disséminés dans le sédiment (en particulier la portion occipitale et le basicrâne). La connexion entre mandibules, maxillaires et hyoïdes est attestée. La portion incisive des mandibules est cassée mais les dents ont été retrouvées à l'état isolé. Toutes les dents sont définitives ou en début d'usure pour

les M3 (lobe médial inclus). Ces remarques, avec les observations des sutures crâniennes, indiquent que cet individu est déjà adulte : son âge est situé entre deux et trois ans (16).

Le critère déterminant pour la diagnose spécifique de ce crâne repose sur la morphologie de la première vertèbre et sur la présence, à l'état fragmentaire et issus du sédiment, d'os frontaux porteurs de chevilles attribuées à un mouton. La première vertèbre cervicale porte deux stries de découpe très nettes localisées au niveau de l'insertion des condyles occipitaux. Ces traces indiquent une séparation tête-corps de l'ordre de la désarticulation, sans que cela ait entraîné une découpe franche entre le crâne et l'atlas. On imagine, dans ce cas de figure, un «dégagement» en force entre les deux portions consécutif à la découpe des muscles qui relient les deux premières vertèbres, respectivement l'atlas et l'axis.

• Crâne B : le crâne et les mandibules étaient originellement en connexion avec l'os hyoïde ce qui suggère que la tête était initialement complète (on retrouve de nombreux fragments dans le sédiment correspondant à ce crâne). Cet individu ne porte pas de cornes ce qui ne préjuge en rien de son sexe mais plutôt décrit un type de mouton domestique connu sous le terme de forme « motte ».

La détermination de l'espèce *Ovis aries* repose sur l'observation et la forme des lignes des sutures pariéto-frontales et pariéto-occipitales (Boessneck 1964). L'absence de cheville osseuse peut orienter vers une diagnose sexuelle de brebis.

Le crâne est écrasé au niveau des os frontaux et nasaux. Nous avons dû procéder à un dégagement à sec de façon à ne pas le fragiliser davantage. Les séries dentaires ont ainsi pu être observées : M3 et P4 sont en phase terminale d'éruption et à peine usées. La troisième incisive est en cours d'éruption bien que son homologue déciduale ne soit pas encore tombée. Les deuxième et troisième prémolaires inférieures sont à peine usées de même que la troisième molaire présente un lobe médial encore vierge. Toutes ces indications décrivent un ovin jeune adulte (femelle ?) dont l'âge se situe entre 18 et 24 mois approximativement.



Fig.16 : Dépôt animalier DP1303 : crânes de moutons (n°1733, cl. J.-C. Roux).

On ne relève pas de marques de découpe si ce n'est une encoche atypique dans le condyle occipital gauche qui pourrait témoigner là encore d'une désarticulation du cou entre l'atlas et le crâne. Dans ce cas, les vertèbres sont absentes de l'assemblage.

Restes fauniques associés

- de nombreux petits fragments osseux et dentaires (incisives) attribuables à l'un ou l'autre des deux crânes, avec en particulier deux fragments d'os frontaux gauche et droit portant de petites chevilles osseuses de mouton pouvant appartenir au crâne A. Toutefois, il n'y a pas de collage direct possible.

- un fragment de corps de côte tranché des deux côtés et déterminant une «part» de viande (cf. ovin ou caprin).

- un fragment de plat de côte de bœuf.

- un fragment de mandibule de bœuf comportant le condyle et l'apophyse : on remarque des impacts de découpe transverse sur la face interne de l'os, sous le condyle : ce geste correspond à un débitage de l'os après sa désarticulation du crâne.

- une phalange proximale (cf. antérieure) de bœuf : l'os est en partie rogné sur l'articulation distale. Striée transversalement sur la face dorsale de sa diaphyse (écorchement), cette phalange est également tranchée longitudinalement sur la portion proximale de sa face médiale ce qui correspond à une découpe médiane du «pied», à savoir entre les deux doigts. Cela évoque la préparation bouchère de

portions animales destinées à être bouillies.

- un fragment osseux de poisson.

- un maxillaire de lapin adulte.

- un fragment de diaphyse de tibia de lapin.

Quelques petits galets ont apparemment servi à maintenir les crânes en position (fig.16) : l'un d'eux s'est affaissé sur le côté gauche et l'autre présente une calotte crânienne défoncée. Il est probable que ces accidents soient post-dépositionnels, simplement liés à des phénomènes de piétinements et d'écrasements dus aux aménagements postérieurs comme la mise en place du troisième remblai, par exemple.

Les têtes étaient relativement protégées et individualisées des autres restes fauniques issus des couches de remblai. Ces derniers évoquent plutôt les assemblages typiques de déchets de consommation. Leur présence autour du dépôt des crânes n'a pas d'explication : il s'agit d'un lot hétérogène qui ne peut être assimilé à un repas. Le caractère intrusif de leur présence ne doit pas non plus être négligé du fait des activités successives d'installation, d'occupation, de remblaiement et d'abandon propres à cet îlot d'habitation. L'analyse fonctionnelle de la pièce indique une fonction spécialisée de type «boulange» (Py 1996 : 153), sans lien apparent avec le dispositif.

Les conditions d'enfouissement et la

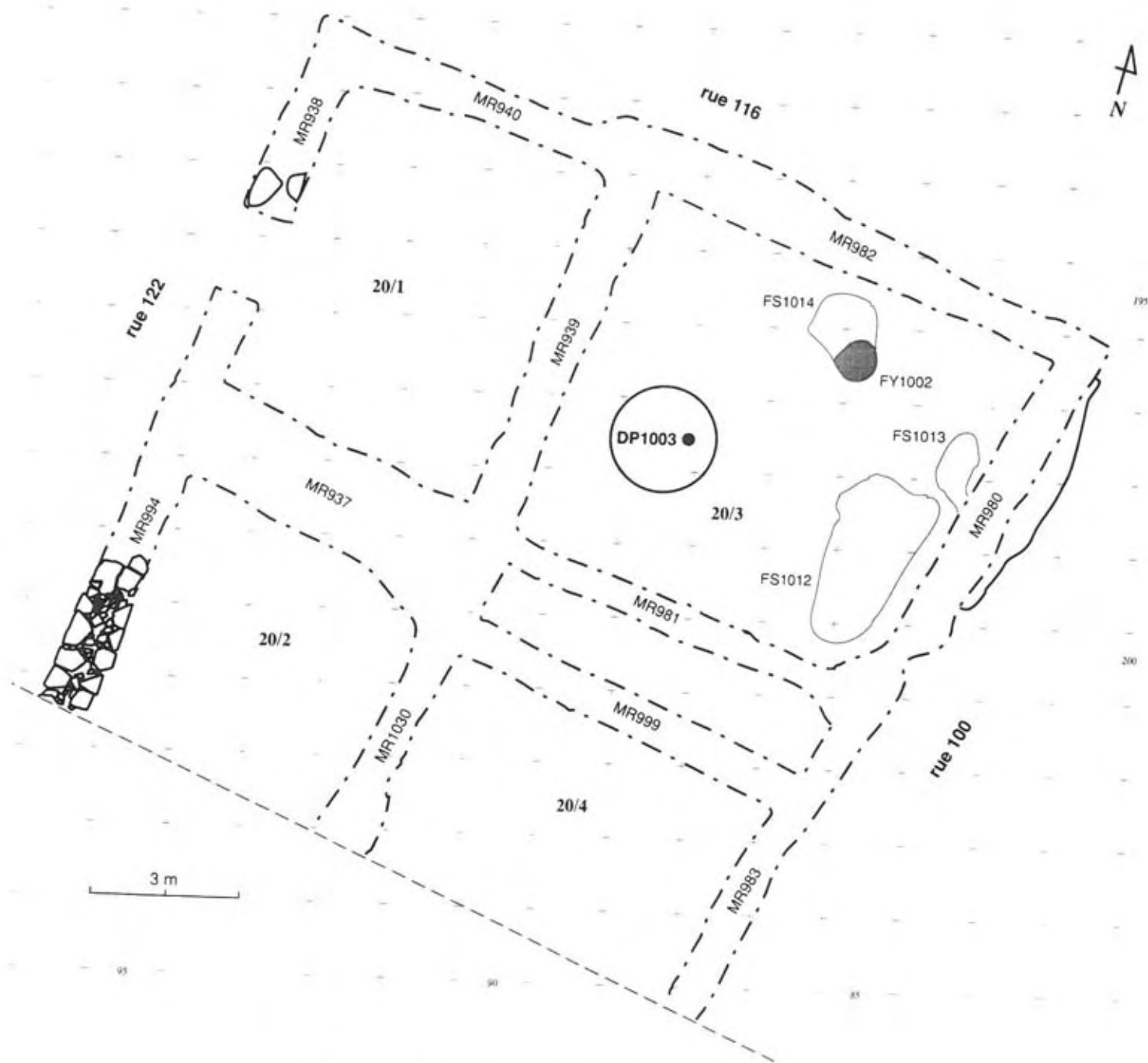


Fig.17 : Situation du dépôt animalier DP1003 au sein de l'îlot 20.

localisation de ces crânes confèrent à ce dépôt un caractère non alimentaire certain associé à une démarche de type rituel ou votif déjà observée dans d'autres maisons de la cité lattoise.

2. Ilot 1C

L'îlot 1C n'a livré aucun dépôt avéré mais uniquement trois ossements humains

isolés identifiés lors du tri systématique des restes fauniques (Us 50099, 50105 et 50209). Le premier se rapporte à un enfant mort en bas âge alors que les deux autres proviennent de sujets nettement plus âgés. Ces restes se répartissent entre le dernier quart du Ve s. et le premier quart du IVe s. av. n. è. (Roux même livraison, fig.10). L'os 50209 était mêlé à un remblai lié à la phase 10 (-425/-400) qui recouvrait

l'ensemble de l'espace ouvert 38. Les restes osseux 50105 et 50099 sont issus de deux pièces contiguës mais appartiennent à des phases d'occupations différentes. Le premier a été recueilli parmi les restes du foyer FY50105 attribué à la phase 1L (400/375) se trouvant dans l'angle sud-est de la pièce 29. Le second se trouvait dans le remblai de destruction recouvrant la pièce 28 rattachée à la phase II (vers 375).

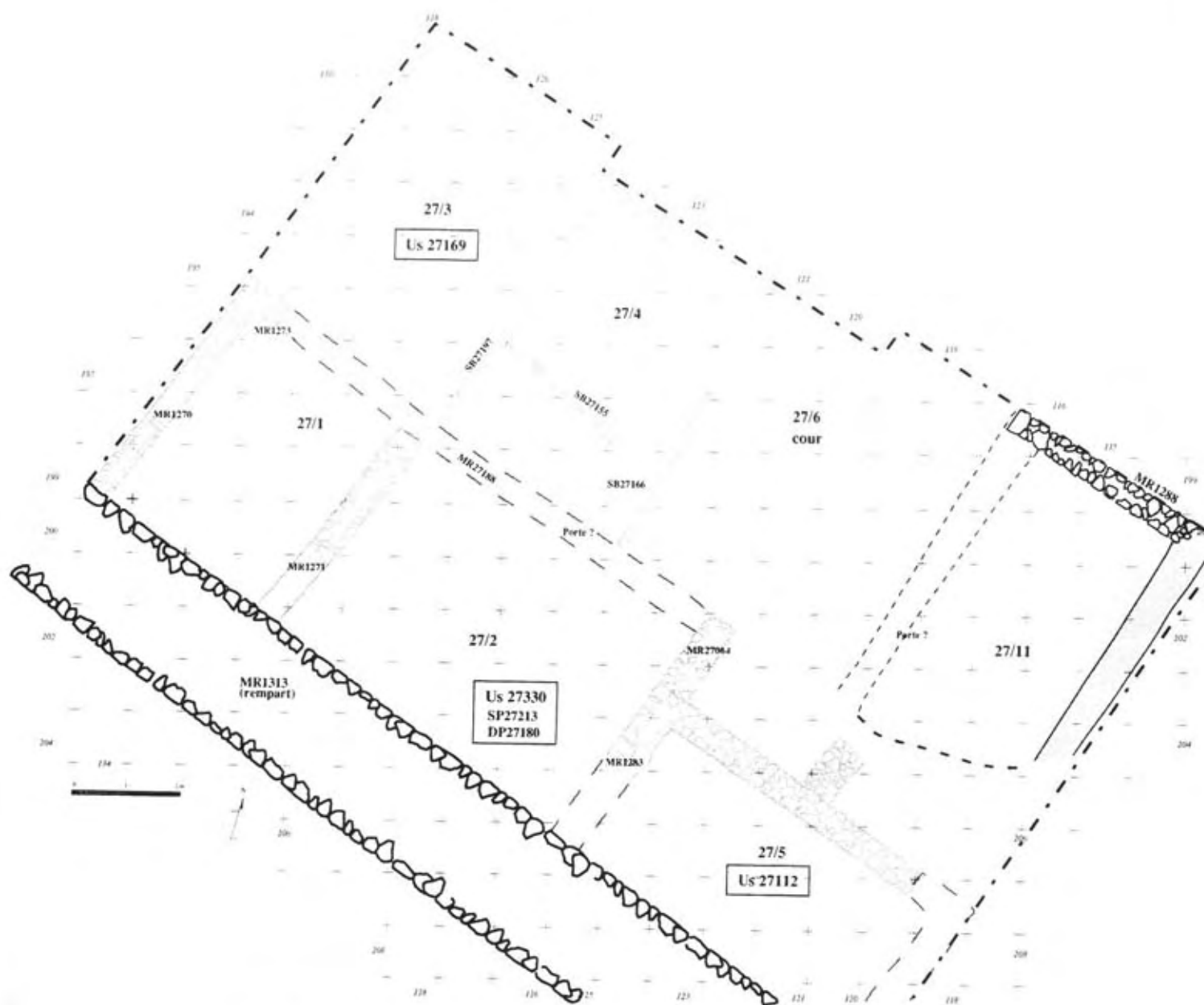


Fig.18 : Situation topographique des dépôts de l'ilot 27, toutes phases confondues.

2.1. Phases 10 (425/400) et 11 (400/375)

L'élément 50209 est un fragment de calotte crânienne d'adulte porteur de marques de striation dont l'origine est incertaine.

En ce qui concerne l'Us 50105, il s'agit de la première incisive déciduale supérieure gauche fortement usée d'un enfant nettement plus âgé (17) que ceux généralement concernés par les inhumations dans l'habitat lattois. Bien qu'elle ait été retrouvée dans un foyer, elle ne porte aucune trace de l'action du feu.

2.2. Phase 11 (vers 375)

La pièce 50099 correspond à l'humérus gauche d'un enfant mort en bas âge. Les extrémités de l'os sont érodées, notamment la métaphyse proximale qui a presque entièrement disparu. L'état de conservation de l'os ne permet pas la prise de mesures utilisables pour estimer la taille corporelle et l'âge au décès de l'individu. Par comparaison avec les squelettes mieux conservés, on constate simplement que le stade de maturation osseuse est compatible avec un sujet mort aux alentours du terme.

3. Ilot 20 (vers 375/325)

L'unique dépôt de l'ilot 20 (DP1003, Us 20043) a été exhumé lors de la campagne de fouille de 1991. Il est constitué d'une oenochoé en pâte claire (Us 20064) dont le comblement intérieur a livré un morceau de serpent (18) (Us 20043, Py 1993 : 82, fig.60). Les deux réparations visibles sur le bord du vase indiquent que le choix s'est porté sur un objet ayant déjà servi. Par contre, nous ignorons s'il a été réparé spécialement à l'occasion de son dépôt ou bien antérieurement. Le récipient a été déposé à la verticale dans un trou, approxi-

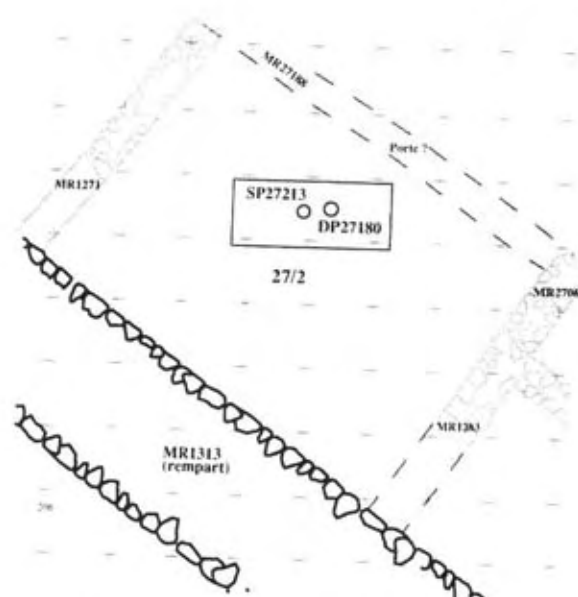


Fig. 19 : Situation des dépôts DP27180 et SP27213 dans la pièce 2 de l'ilot 27.

mativement au centre de la pièce 3 (fig. 17). La cassure du bord du vase au niveau du col et sa chute contre la paroi extérieure de celui-ci trahissent l'exercice d'une certaine pression sur le dépôt due peut-être au piétinement sur le sol sus-jacent. De plus, la disjonction entre le col et les fragments du bord induit que la fosse n'était pas colmatée, ou tout au moins pas totalement, au moment de la rupture. La situation stratigraphique (sous le sol d'occupation) et la typologie du récipient placent cet ensemble entre les deuxième et troisième quarts du IV^e s. av. n. è.

4. Ilot 27

On dénombre cinq dépôts dans l'ilot 27 (fig. 18), dont quatre correspondent à des inhumations d'enfants (Us 27112, Us 27330, SP27213 et Us 27169).

Le plus ancien (Us 27112) est daté du troisième quart du Ve s. av. n. è. Il a été découvert en 1994 dans la pièce 5, petite cellule accolée au rempart qui pourrait être une resserre destinée au stockage (Lebeaupin même livraison § 3.1.2.). Malgré sa datation un peu en marge de la période traitée ici nous avons choisi de l'intégrer à cette étude pour des raisons de cohérence du corpus. Selon les observations faites par les fouilleurs, le squelette se trouvait sous la fondation d'une ban-

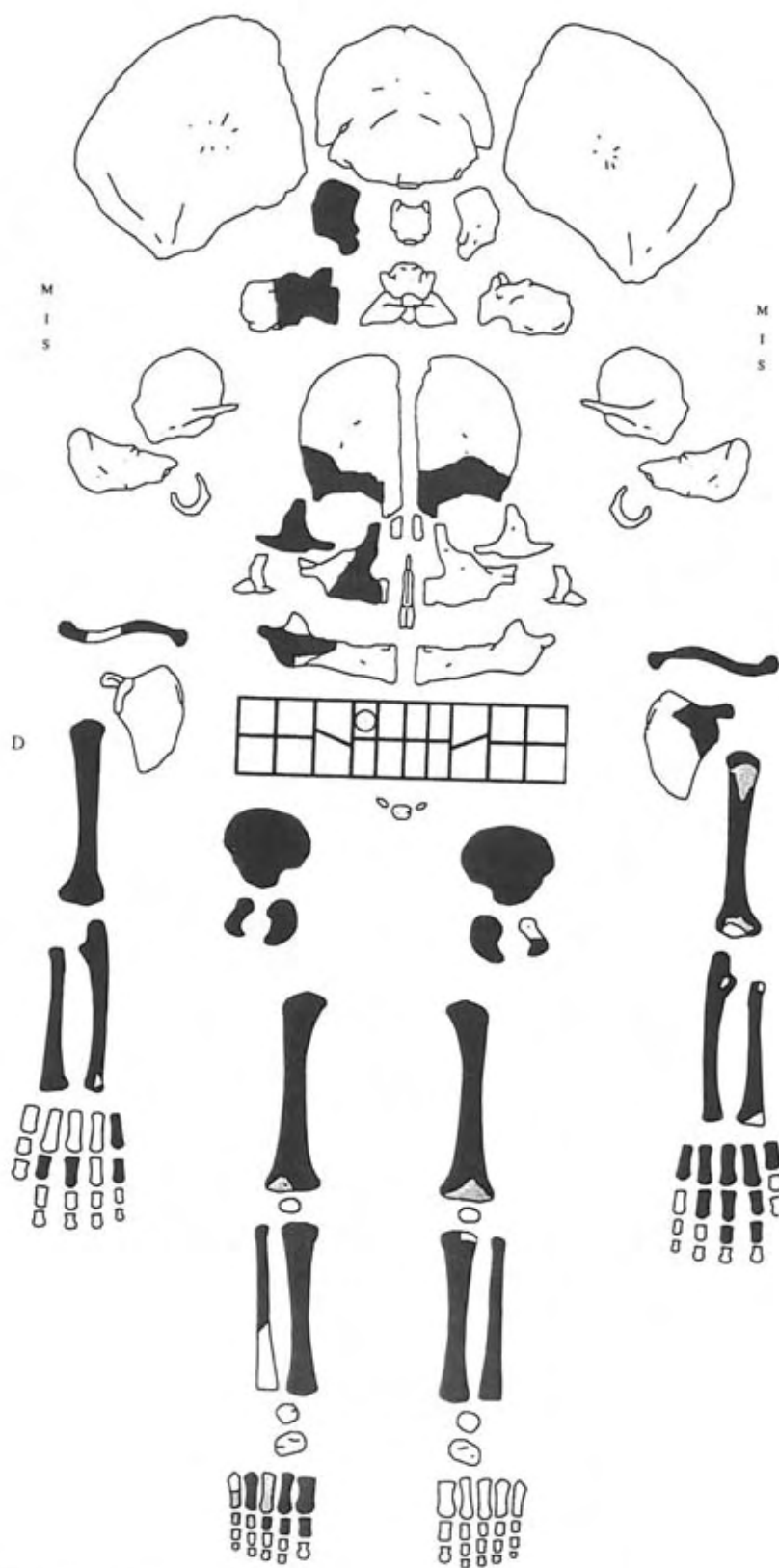


Fig. 20 : Schéma d'inventaire des restes osseux du sujet 27112.

quette en adobe (Us 27111, BQ27110) dans une couche de remblai (Us 27112) située au nord du mur MR1314.

La deuxième inhumation d'enfant (Us 27330) appartient à la phase 27F2, datée du début du IV^e s. av. n. è. (19). Elle se

VERTEBRES	Aileron droit	Arc neural droit	Corps	Arc neural gauche	Aileron gauche
C1		I			
C2		I			
C3					
C4					
C5					
C6		I			
C7		I			
Cervicales indéterminées					
T1					
T2					
T3					
T4					
T5					
T6					
T7					
T8					
T9					
T10					
T11		I?			
T12				f	
Thoraciques indéterminées		2 f	3		
L1		I		f	
L2				I	
L3		f			
L4					
L5		f			
Lombaires indéterminées			2 + 1 f	1 f	
S1		I	I	f	
S2		I	I	I	
S3		I	I	I	
S4		I		I?	
S5					
Sacrées indéterminées	1				

CÔTES	Droites	Gauches
1		f
2	f	
3	f	
4		
5	f▲	
6	▼?	
7		
8	f	
9	f	
10	f	
11	f	
12		
Côtes de rang indéterminé	4 f	4 f
Côtes de côté indéterminé	2 f	
STERNUM		
manubrium		
sternèbres		

Ossements indéterminés		
Fragments indéterminés		
Points d'ossification indét.		

Fig.21 : Tableaux d'inventaire des restes osseux du sujet 27112.

Fig.21 : Tableaux d'inventaire des restes osseux du sujet 27112.

situait à l'extrémité ouest de la pièce 2 de la maison 2703, dans le remblai de limon jaune destiné à la réfection de l'habitation (Lebeaupin même livraison § 3.3.1.).

Deux autres dépôts — les restes d'un chiot (DP27180) et ceux d'un enfant mort en bas âge (SP27213) — sont également issus de la pièce 2 mais correspondent à un état plus tardif de l'habitation. Ils sont en effet attribués à la phase 27E datée des alentours de 375 av. n. è. (Lebeaupin même livraison fig.35). Ces deux ensembles étaient placés, dans la même position stratigraphique (20), à 30 cm de distance (fig.19). Aucune fosse d'installation des dépôts n'a pu être décelée. Néanmoins, en raison de l'hétérogénéité des

niveaux de ce secteur et des nombreuses perturbations intervenues, on ne peut totalement exclure l'existence d'une ou de deux fosses. Les dépôts se rattacheraient à une phase de reconstruction (Lebeaupin même livraison § 4. 1.) qui n'est pas documentée pour ce secteur (Lebeaupin même livraison § 2. 3.). On ignore si les deux dépôts sont directement associés, leur proximité et leur contemporanéité permettent cependant de les rapprocher de manière significative. Dans les deux cas, la situation stratigraphique n'est pas sûre compte tenu de la complexité des couches et de la proximité de la surface.

Enfin, les restes osseux correspondant à la dernière inhumation (Us 27169) ont

été exhumés de la cour 3 (Lebeaupin même livraison § 5.3.2). Ils se trouvaient dans la couche d'occupation de la phase 27D datée du milieu du IV^e s. av. n. è.

4.1 Phase 450/425 — Us 27112

En l'absence d'une observation directe, l'analyse taphonomique du dépôt est basée sur le commentaire d'un cliché photographique de terrain. Trois fragments de côtes et une diaphyse de radius immature appartenant à un ovin ou caprin étaient mêlés aux restes humains.

D'après les fouilleurs, aucune trace de fosse ou d'un quelconque aménagement n'a été repéré et le squelette était " en

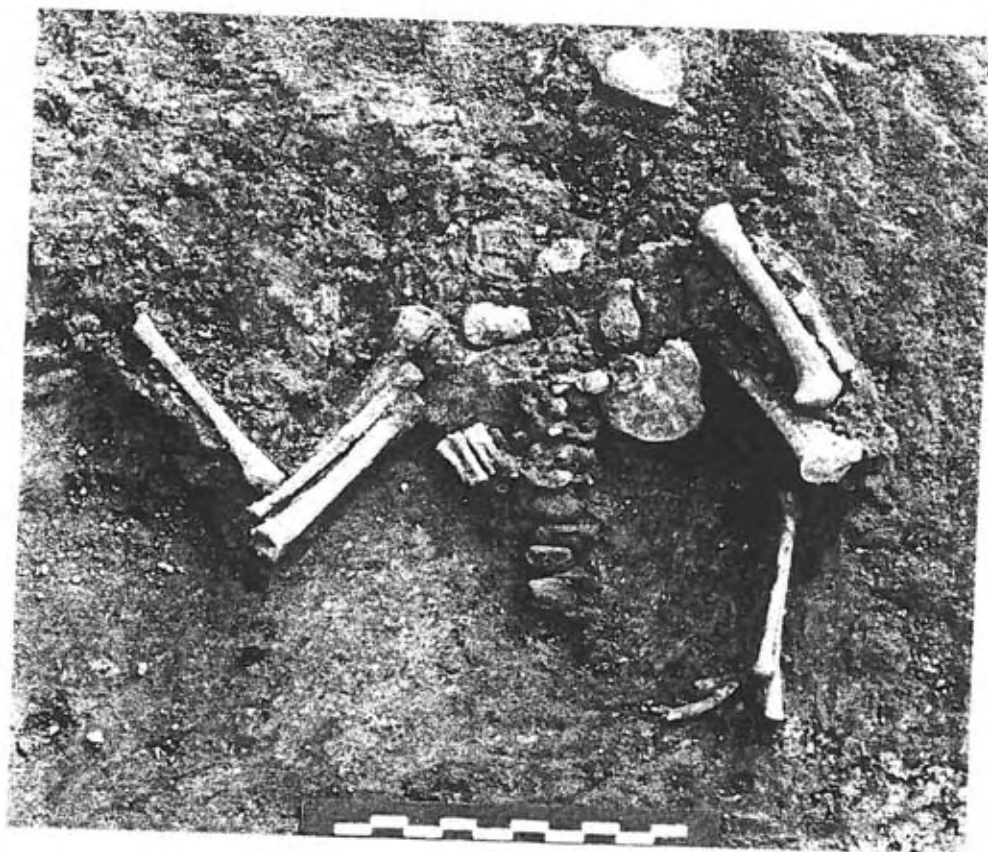


Fig.22 : Restes in situ de l'enfant Us 27112 : Ilot 27, pièce 5 (n°1952, cl. J.-C. Roux).

connexion mais incomplet ". Bien que la quasi-totalité de la calotte crânienne et qu'une partie du thorax soient absentes, l'inventaire des restes osseux (fig.20 et 21) montre que toutes les régions du corps sont représentées. On peut donc en déduire qu'il s'agit d'une inhumation primaire perturbée après décomposition des chairs.

On voit nettement la moitié inférieure du corps demeurée en place et en connexion stricte (fig.22). De la moitié supérieure, il ne subsiste que deux fragments de côte apparaissant par leur face endothoracique, l'avant-bras droit et l'ulna gauche. Cette dernière ne semble pas être en position originelle. La colonne vertébrale est représentée par certains éléments des dernières vertèbres thoraciques ainsi que par les rachis lombaire et sacré. Le bassin est bien représenté. Les ilions se présentent par leur face antéro-médiale, en connexion stricte avec les ischions. Les pubis ne sont pas visibles. Les membres inférieurs sont repliés sur eux-mêmes, les genoux écartés et remontés vers l'abdomen. C'est vraisemblablement à la suite de

la disparition des chairs de la cuisse et du mollet que l'angle du genou gauche s'est totalement refermé, donnant ainsi une impression de position forcée. A droite par contre, la jambe est surélevée par rapport à la cuisse à cause du sédiment qui s'est immiscé entre les deux segments du membre. Ces deux derniers phénomènes indiquent d'une part, que le cadavre a pu être déposé dans un espace vide et d'autre part, qu'une partie au moins du colmatage s'est produite avant la disparition de toutes les contentions articulaires, c'est-à-dire assez rapidement après le dépôt. A la fois posé sur le bord supérieur de l'ilion gauche et sur l'abdomen, on distingue un groupe d'os en connexion qui semblent être les métacarpiens gauches. Si l'ulna gauche n'a pas été déplacée lors de la destruction partielle du dépôt ou bien à la fouille, sa position anatomiquement peu plausible indiquerait une décomposition en espace vide. Ceci suppose l'existence d'un contenant aujourd'hui disparu (fosse, coffre de bois...). Par ailleurs, on note un

sens coccyx-thoracique ainsi qu'un pendage disto-proximal du fémur droit. De plus, le bassin et les membres inférieurs sont stratigraphiquement nettement plus haut que les côtes et l'avant-bras droit. Il semble que l'on ait là des indices d'effets de paroi tout à fait comparables à ceux, bien connus par ailleurs, produits par une fosse en cuvette ou lenticulaire.

En résumé, le corps aurait été déposé en décubitus dorsal, les pieds à l'est, dans une petite fosse comblée postérieurement. Les fesses et le membre supérieur droit étaient légèrement surélevés, en appui contre la paroi de l'excavation. La main droite reposait sous le genou droit alors que la main gauche était posée sur l'abdomen.

D'après les données métriques et le stade de maturation osseuse, il s'agirait d'un enfant mort aux alentours du terme ou peu après. Sa taille corporelle estimée est d'environ 54 cm.

4.2 Phase 27F2 (vers 400) — Us 27330

Cet individu (Us 27330) est représenté par quelques fragments de crâne et un certain nombre de pièces osseuses appartenant aux membres supérieurs qui ont été retrouvées parmi la faune de la couche du même nom (fig.23).

Malgré l'aspect fragmentaire du squelette, les restes osseux sont en bon état de conservation. L'analyse ostéométrique est basée sur cinq mesures dont trois ne sont pas absolument fiables en raison de l'altération des épiphyses des os du membre supérieur droit. Les données fournies par ces ossements peuvent être légèrement en deçà de la réalité. La stature estimée est d'environ 55 cm. Elle correspond à un sujet mort aux alentours du terme ou peu après.

4.3 Phase 27E (vers 375)

4.3.1 DP27180 (Us 27180)

Le corps quasi complet d'un chiot a été déposé dans le secteur 2 (Lebeaupin même livraison fig.35). Une coupe en céramique non tournée (Py même livraison C3a) écrasée sur place en position

retournée a été retrouvée contre l'animal (fig.24). Il n'est pas possible de déterminer si cette disposition correspond à la structure originelle du dépôt. Néanmoins, l'association vase-animal est nette.

On notera par ailleurs, dans le sédiment qui entourait le dépôt animal, la présence de cinq autres fragments osseux d'origine probablement intrusive : trois restes osseux d'oiseau dont un fragment de clavicule (cf. anatidé) porteur de stries de découpe, un fragment dentaire de porc et une sternèbre attribuable à un petit herbivore. Il n'y a pas eu de mise en évidence de creusement de fosse.

Le squelette a été retrouvé en connexion (fig.24) ce qui suppose le dépôt d'un animal entier ou sub-entier. En effet, le dénombrement des restes, qui sont globalement en bon état de conservation, fait apparaître l'absence de la tête (crânes, atlas et axis), de la ceinture thoracique (les deux scapulas) et de portions des deux membres antérieurs. Le squelette axial est quant à lui bien représenté avec 50 fragments de vertèbres non soudées (dont 15 corps, 13 disques et 22 lames, processus mamillaires et épineux). Parallèlement, on recense un total de 44 fragments représentant un nombre initial minimum de 18 côtes. Les membres postérieurs sont presque complets (à l'exception des griffes, de quelques phalanges et os tarsiens). Bien que plus épars, les restes des membres antérieurs témoignent de la présence d'os longs et de métacarpiens. Les diaphyses d'os longs sont pour la plupart parvenues entières, sauf pour un radius, une ulna et un tibia fragmentés. A côtés des os longs, sont également conservés certains noyaux osseux correspondant aux épiphyses. L'état de croissance des os indique un individu infantile dont aucune soudure articulaire n'a été réalisée. Si on se réfère aux âges de soudures des centres d'ossification chez le chien établi par Barone (1986), cet individu a au plus deux mois et demi ou trois mois. On rappellera toutefois qu'il ne s'agit là que d'une évaluation indicative compte tenu des réserves habituelles liées à l'approximation des âges dues aux différents facteurs que sont les modes alimentaires de l'animal, les dimorphismes liés à certaines races ou

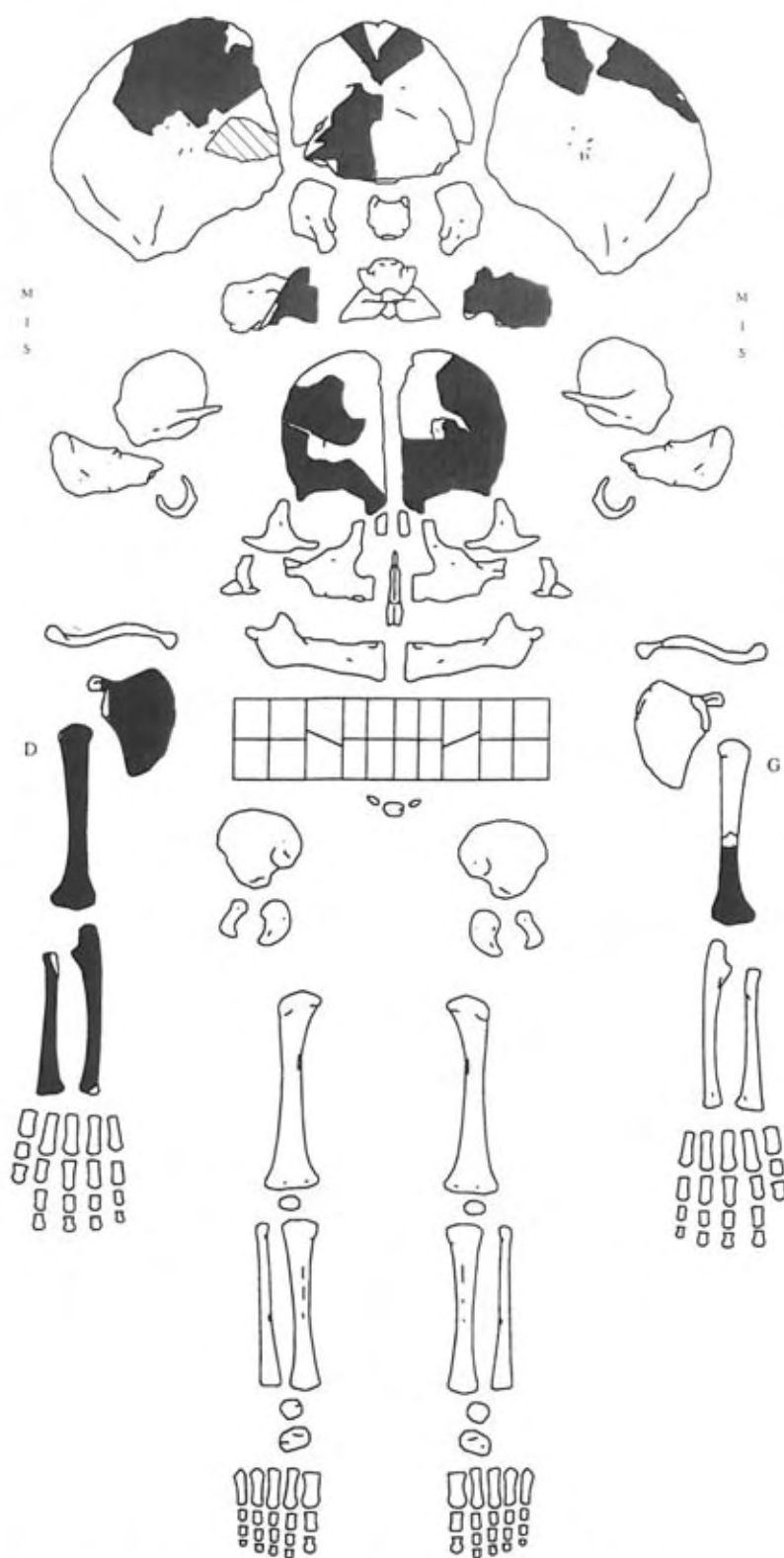


Fig.23 : Schéma d'inventaire des restes osseux du sujet 27330.

types, phénomènes particulièrement importants chez les canidés du fait de leur inter-fécondité et de la complexité de leur évolution qui en découle.

Il s'agit d'un animal très robuste et de grande taille (fig.25) qui le rapproche des grands chiens gaulois dont on a un exemple sur le site pour la période de

Définition mesures	Long. total diaphyse	DT prox. max.	DAP prox. max.	DT milieu diaphyse	DT distal max.	DAP distal max.
Fémur D	55,1		10,1	7,3	13,8	13,5
Fémur G	55,8	16,3	10,5	7,5	14,2	14,3
Tibia D	52,8	16,8		7,1	12,5	10,9
Humérus D	53,1	12,3	18,1	7,6	18,1	10,7
Calcanéum	20,3					



Fig. 24 : Chiot DP27180 en cours de dégagement (n°2191, cl. D. Lebeaupin).

Fig. 25 : Biométrie des restes osseux du chiot DP27180 ; âge évalué à 2,5 ou 3 mois (mesures en mm).

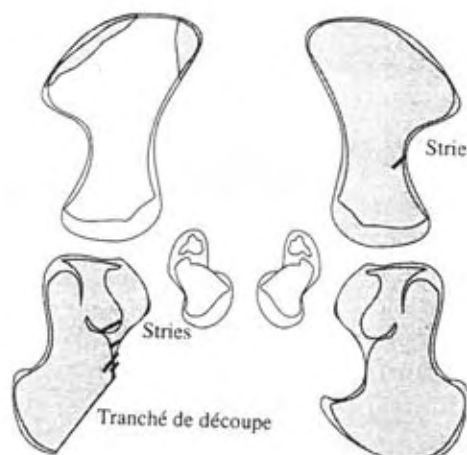


Fig. 26 : Localisation des stries de découpe sur la ceinture pelvienne du chiot DP27180 (vue latéro-ventrale). Les parties conservées sont en gris.

400/375 av. n. è. (21). Cela n'exclut pas néanmoins la présence d'individus de taille plus commune, entre 35 et 50 cm de hauteur au garrot, exhumés respectivement des Us 27141 et 50011, toujours pour la première moitié du quatrième siècle (22).

Compte tenu de l'état de conservation des ossements, des observations de terrain et de la répartition anatomique des différents segments, cet assemblage témoigne du dépôt d'un corps (sans tête) non dépecé. La présence partielle du sacrum, de vertèbres caudales et de certains os carpiens ou tarsiens (un calcanéum et un talus présents), de métapodes et de phalanges, ainsi que d'éléments des deux membres antérieurs peut s'expliquer par le fait que ce dépôt se trouvait proche de la surface et qu'il a pu être soumis à un certain nombre de perturbations post-dépositionnelles. Par conséquent, son lien avec la construction des deux pièces est à envisager avec prudence.

Traitement de l'animal

S'il n'est pas permis d'évoquer la décapitation intentionnelle du chiot faute de traces probantes de couteau ou de fracture (le crâne est complètement absent de même que les deux premières vertèbres), il apparaît que le corps a subi une action de découpe dont on retrouve les marques sur les deux os coxaux, au niveau du bord ventral du col de l'ischion et de l'acétabulum (stries fines et profondes dues à un tranchant aigu dont la pénétration a été favorisée par la porosité du tissu osseux à ce stade de croissance) ainsi que d'un tranché net et longitudinal dans la table de l'ilion (fig. 26). Ces gestes de découpe, effectués dans le sens crânio-caudal (du haut vers le bas sur la figure), n'ont pu être observés sur les os pubiens absents ou perdus. Par contre, la tête fémorale du fémur droit en porte trace par l'entaille du coup de couteau qui a en même temps atteint l'acétabulum du coxal correspondant. Les connexions anatomi-

ques observées sur le terrain ont amené à considérer que l'animal n'a pas été découpé (23) et que l'hypothèse d'une éviscération préalable à son inhumation semble la plus plausible. Cette action prend tout son sens si on envisage que le corps a été suspendu de façon à tendre la peau de l'abdomen pour en faciliter la découpe. Il est probable que l'action a été quelque peu « violente », voire disproportionnée : on observe une série de quatre stries parallèles localisées sur le col de l'ischion, la cinquième ayant abouti à la découpe effective de l'os. Le sens des stries laisse supposer que l'animal était maintenu par la tête ou par les membres antérieurs et que le geste a été effectué du haut vers le bas, légèrement en oblique : on remarque une strie correspondant à ce geste sur le col de l'ilion opposé. La reprise du geste peut quant à elle évoquer une volonté de « nettoyage » lors de l'éviscération. Ainsi, hors contexte de consommation de l'animal, des traces mettent en évidence une préparation spécifique du corps : enlèvement de la tête (?) et éviscération d'un cadavre a priori non dépouillé. En effet, l'absence de stries similaires à la base des os des zeugopodes ou des métapodes et phalanges ne permet pas de parler d'enlèvement de la peau, tout au moins selon les protocoles habituellement usités par l'ostéologie : enfin, cette hypothèse va dans le sens de la non-consommation de l'animal.

4.3.2 SP27213 (Us 27213 et 27212)

L'inventaire des restes osseux de l'individu SP27213 montre que, mis à part le bassin et les extrémités, la totalité des régions du corps sont représentées (fig. 27 et 28). Parmi ceux-ci un certain nombre ont été ramassés en vrac lors de la décou-

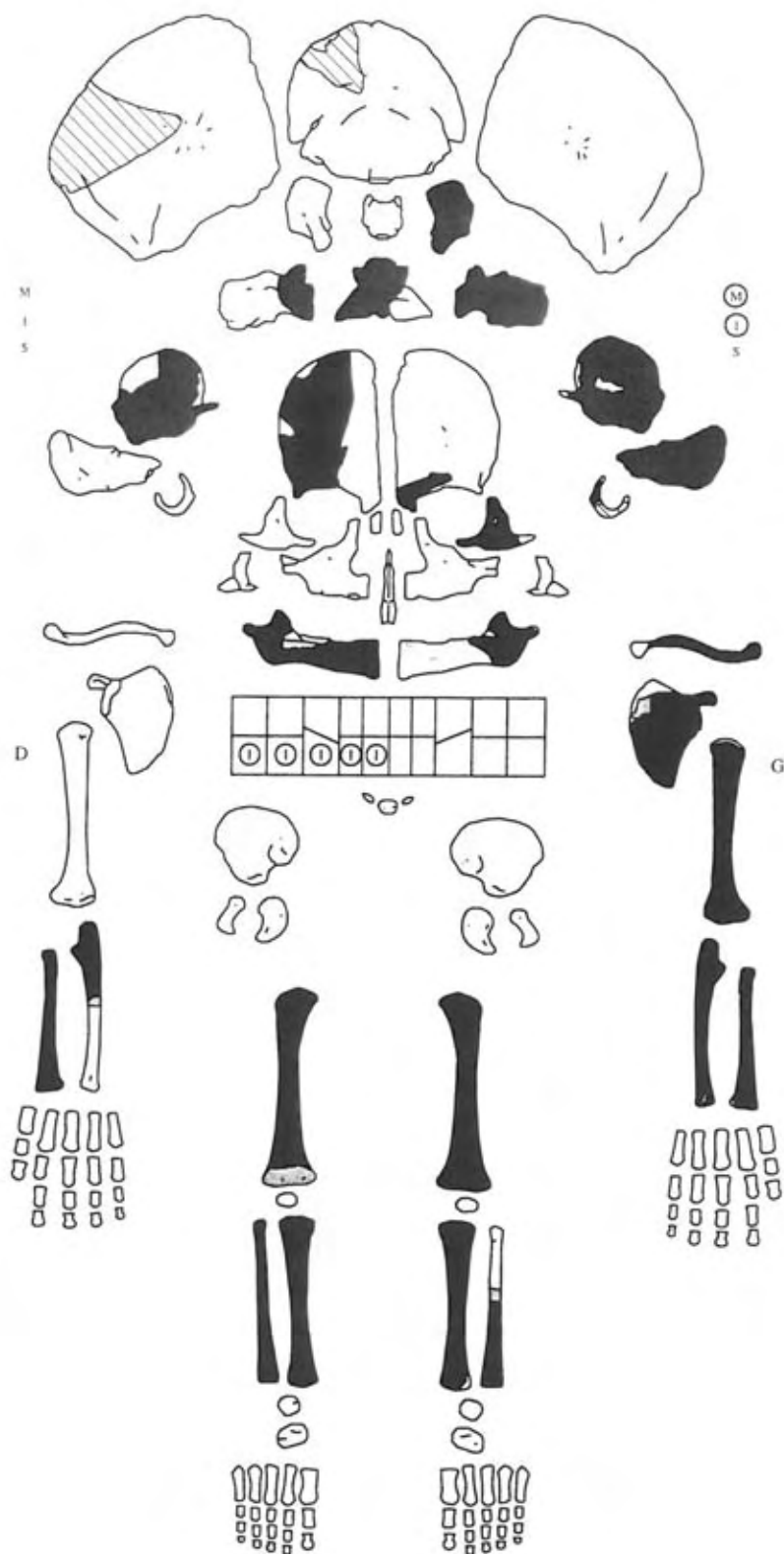


Fig. 27 : Schéma d'inventaire des restes osseux du sujet 27213.

verte du dépôt (24). Les autres ossements, préservés in situ, ont bénéficié d'une fouille fine. D'un point de vue méthodologique, nous avons procédé ici, pour la

fouille et l'enregistrement, de la même manière que pour l'inhumation SP1171 (§1.1.2. *infra*).

Une hémi-mandibule droite de lapin

adulte reposait sur la poitrine du nouveau-né (fig. 29). A proximité du squelette se trouvaient trois fragments de céramique dont une demi-rondelle, non percée, taillée dans une panse d'urne. Il n'est pas possible de déterminer si ces vestiges étaient directement associés à l'inhumation.

Le tronc était placé en décubitus dorsal suivant un axe sud-ouest/nord-est, la tête au sud-ouest. Globalement on différencie deux strates d'ossements superposés : les éléments du crâne d'une part, le grill costal et les vertèbres d'autre part (fig. 29). Les os des membres supérieurs quant à eux, sont un peu en marge.

A la limite nord de la zone de répartition des ossements, l'humérus gauche apparaît par sa face antérieure, l'extrémité distale orientée au nord-est. Son extrémité proximale est partiellement recouverte par le rocher et l'écaïlle du temporal gauche en connexion stricte qui se présentent par leur face endo-crânienne, comme toutes les autres pièces du crâne. Ces derniers sont également posés sur les côtes gauches. A l'est, on distingue le zygoma gauche tombé dans le grill costal gauche, l'orbite au nord-est. Un peu plus au sud, se trouve l'exo-occipital gauche dont l'angle postéro-latéral passe sous le pétreux. A l'est et au sud de celui-ci on remarque le sphénoïde ; la partie médiale de la grande aile droite étant légèrement disjointe du groupe corps/petite aile droite qui repose sur l'extrémité médiale de l'hémi-mandibule droite (au sud) dont la face supérieure est dirigée vers l'est.

L'avant-bras droit et la scapula gauche apparaissent par leur face antérieure et marquent les limites sud et ouest de la zone de répartition des ossements. Le radius et l'extrémité proximale de l'ulna se présentent par leurs faces postérieures, le premier se superposant à la deuxième. L'axe longitudinal de chacun des os trahit une légère distension de l'articulation du coude. En effet, si l'on reconstitue la diaphyse de l'ulna, on s'aperçoit que les deux os décrivent un angle d'environ 20° alors qu'ils devraient être parallèles. L'articulation du poignet est ainsi disjointe. Par ailleurs, on note une disjonction importante entre les os du membre supérieur

VERTEBRES	Aileron droit	Arc neural droit	Corps	Arc neural gauche	Aileron gauche
C1		I		I	
C2			I		
C3					
C4					
C5					
C6					
C7			I	I	
Cervicales indéterminées					
T1					
T2					
T3					
T4		I		I	
T5		I	I	I	
T6		f		I	
T7		f	I		
T8		I	I		
T9		I	I	I	
T10			I	f	
T11			I	I	
T12		I	I	I	
Thoraciques indéterminées					
L1		I	I	f	
L2		I	I	f	
L3				I	
L4		I			
L5					
Lombaires indéterminées					
S1					
S2					
S3					
S4					
S5					
Sacrées indéterminées					

CÔTES	Droites	Gauches
1		
2		
3		
4		f
5		f
6	f	f
7	I	I
8	I	I
9	I	I
10	I	I
11	f	I
12		I
Côtes de rang indéterminé		2 f
Côtes de côté indéterminé		
STERNUM		
manubrium		
sternèbres		2

Ossements indéterminés		
Fragments indéterminés		
Points d'ossification indét.		

Fig. 28 : Tableaux d'inventaire des restes osseux du sujet 27213.

gauche (humérus et scapula).

L'axe vertex-coccyx se développe dans le sens sud-ouest/nord-est. Quatre éléments du rachis cervical ont été retrouvés dans le thorax, contre la face inférieure de l'hémi-mandibule. L'hémi-arc neural gauche et le corps de C7, en connexion, sont visibles par leur face supérieure, l'extrémité dorsale de l'arc au sud-est. L'hémi-arc neural droit de l'atlas était placé au nord de ce dernier. Sa face d'apparition ainsi que l'emplacement exact du processus odontoïde n'ont pas été notés. L'immense majorité des vertèbres thoraciques et lombaires est en connexion stricte et se présente par la face antérieure. Dans l'intervalle entre la scapula et l'avant-bras se trouvent deux hémi-arcs neurax,

l'un thoracique gauche et l'autre lombaire droit, ayant subi un déplacement de forte amplitude.

En ce qui concerne le gril costal, on constate qu'à droite il s'est ouvert en éventail alors qu'à gauche il est resté fermé et se présente par sa face supérieure. Deux sternèbres ont été retrouvées au niveau des articulations costo-transversaires droites.

Il faut souligner également que la moitié droite du squelette suit un pendage sud-nord, l'avant-bras droit se trouvant ainsi 5 cm plus haut que le rachis et la partie gauche du corps.

Enfin, d'après les observations faites lors de la découverte, les membres inférieurs se trouvaient en place plus au nord-

est, dans le prolongement de l'axe rachidien.

Bien que la nature incomplète du dépôt ne permette pas de reconstituer précisément la position originelle du cadavre et les conditions de son dépôt, quelques grands traits se dessinent.

La présence de l'hémi-mandibule, dont les connexions sont parmi les plus labiles, le place dans la catégorie des inhumations primaires. Parallèlement, la disposition relative des différents éléments crâniens est anatomiquement cohérente et les disjonctions, toutes de faible amplitude, ne dénotent aucun mouvement autre que taphonomique.

La situation des pièces osseuses, à l'intérieur de la cage thoracique, atteste

une nette surélévation de la tête, dispositif avec lequel s'accorde la situation des cervicales. La mandibule a chuté la première à l'intérieur du volume libéré par la décomposition des viscères thoraciques. Au moins une partie des cervicales et de la base du crâne a suivi, le sphénoïde se superposant à la mâchoire. La manière dont se présentent le temporal et l'exoccipital gauches suggère que la tête était placée dans l'axe du corps ou légèrement penchée sur la gauche, le regard vers le sud-est. Le zygomatique, quant à lui, aurait basculé en avant du visage pour se poser sur la face exo-crânienne.

La posture de la tête induit une position également en surplomb de la partie supérieure du torse qui pourrait expliquer la dislocation de l'épaule gauche et l'importance de la distance séparant le bras de la scapula : les deux os se seraient effondrés dans des directions opposées. L'ouverture du gril costal à droite indique, quant à lui, que le buste était vraisemblablement légèrement tourné sur le côté droit.

Enfin, en ce qui concerne les structures de dépôt, le pendage s'exerçant sur la moitié droite du thorax, l'élévation de l'avant-bras droit et de la partie supérieure du corps peuvent être perçus comme autant d'indices possibles de l'existence d'une fosse ou d'un contenant en matière putrescible.

Mis à part la longueur de l'humérus gauche, dont l'extrémité proximale est érodée, l'ensemble des mesures prises (25) est fiable. Elles permettent d'évaluer la stature de cet individu à environ 50 cm et, par la même, de situer son âge au décès entre neuf mois lunaires et demi et un peu plus de dix mois lunaires. Il peut donc s'agir soit d'un prématuré, soit d'un enfant à terme, mort à la naissance ou peu après.

4.4 Phase 27D (vers 350) — Us 27169

Du dépôt Us 27169 il ne subsiste que trois fragments osseux isolés lors du tri de la faune de la cour 3. Il s'agit d'un humérus gauche dont les épiphyses sont érodées et des extrémités proximales de fémurs droit et gauche. La symétrie des os



Fig.29 : Premier décapage des restes osseux DP27213 en place (n°2501, cl. V. Fabre).



Fig.30 : Dépôt du crâne de bovin de l'ilot 35 (n°2442, cl. S. Raux).

pairs et la cohérence morphologique de l'ensemble indiquent très clairement que ces trois pièces appartiennent au même individu. L'état de conservation des extrémités de l'humérus, le seul os qui soit complet, n'autorise que la mesure de sa longueur. De plus, l'épiphyse proximale étant très altérée, cette dernière doit être utilisée avec prudence. Elle correspond à une taille corporelle d'environ 31 cm et à un âge au décès situé entre 6 et 7 mois lunaires. Il s'agit donc d'un fœtus, produit d'un avortement naturel ou provoqué.

5. Discussion

5.1. Les dépôts d'animaux

5.1.1 Le bœuf

Il est intéressant de noter que le dépôt de bovin (Us 1824) est contemporain du dépôt de boucherie des îlots 1C-1D (ruelle 132), essentiellement constitué de portions squelettiques de boeufs (Gardeisen même livraison : Découpe et consommation...) et également situé dans la zone 1. Il n'est peut-être pas exclu que ce crâne (Us 1824) et les portions squelettiques du dépôt de boucherie 50004 appartiennent à un même individu dont le sacrifice aurait alors eu une double destination : un dépôt à caractère rituel d'une part, avec un crâne et des inhumations de bébés (peut-être à l'occa-

sion d'aménagements domestiques) et d'autre part le débitage et la consommation de l'animal en association avec d'autres bêtes telles que des ovins-caprins et des cerfs.

Un autre dépôt de tête de bœuf est également attesté au cours d'une période plus récente de l'occupation de la ville (fin du second-début du premier siècle av. n. è.) dans la zone 35 (sol 35047, secteur 6). Ce fragment de crâne était posé à plat, frontal contre le sol et était accompagné d'une mandibule (fig.30), l'ensemble étant placé dans une fosse issue d'un sol daté de la deuxième moitié du II^e siècle — premier quart du I^{er} siècle avant notre ère. Le crâne est incomplet et correspond en fait aux portions frontale (armée) et occipitale, communément appelées bucrane.

La présence de bovins en contexte funéraire ou cultuel est attestée depuis le Néolithique et les découvertes de bovins entiers sont bien connues, en particulier dans les sanctuaires gaulois (Vertault, Gournay, etc.) mais aussi en contexte romain (Avenches). D'autres dépôts de crânes ou de bucranes sont également signalés dans le nord de la France : vache de Boury en Vexin et boeuf de Gournay sur Aronde (Ménier 1984).

Le sud de la Gaule est beaucoup moins riche en dépôts animaliers de cette importance, particulièrement en structures identifiées à des sanctuaires. On connaît

toutefois, en habitat fontbuxien, l'exemple d'un crâne de bovin déposé dans une fosse dont la fonction est indéterminée (Goury 1993) ainsi qu'un crâne complet daté de la fin du Néolithique/Chalcolithique retrouvé dans une fosse (structure 40) au Mourre du Tendre ; ce crâne de bœuf était d'ailleurs associé à un squelette de chien qui avait été écorché (Helmer 1987). Les bœufs participent moins souvent que les moutons, chèvres, porcs ou chiens aux rituels d'offrande ou de repas funéraires : ils sont néanmoins bien représentés dans les nécropoles anciennes de Pézenas dans l'Hérault (Gardeisen inédit) ou de la Bruguière dans le Tarn (Forest inédit), mais essentiellement par des éléments du squelette appendiculaire. L'association dépôt et phase de construction d'un habitat évoque le cas du veau de Peyriac-de-Mer (Aude) retrouvé sous un mur du III^e siècle av. J.-C. Le squelette complet, découpé en quartier, a été déposé dans une fosse circulaire creusée dans le rocher (Solier 1969 : 75-76).

5.1.2 Les ovins et caprins

Les ovins et caprins sont familiers des contextes funéraires ou plus largement cultuels depuis des temps reculés. Un assemblage correspondant à l'abattage et à la consommation d'une quarantaine de chèvres en contexte probablement cultuel a été décrit au Monte-Ozol pour le premier âge du Fer italien (Chaix 1987).

Au niveau régional, on recense régulièrement des portions de petit bétail comme offrandes funéraires et restes de repas comme dans le tumulus de Pontel à Dions pour le premier âge du Fer (Gardeisen 1998) ainsi que dans le courant du deuxième âge du Fer, en particulier la tombe 2 d'Ensérune (Gardeisen 1994, 1995) et l'espace funéraire du Mail romain à Nîmes (Feugère 1995). Mais c'est encore le contexte archéologique de l'habitat qui fait l'originalité du dépôt lattois (DP1303, § 1.2.2). De plus, il ne s'agit pas d'un fait isolé, mais d'un acte apparemment reproduit dans divers secteurs de la cité, tout en concernant des espèces animales différentes, parfois mises en association. L'intérêt pour les ovins se manifeste concomi-

tamment par leur représentation sur les chenets (Raux même livraison, fig. 4 et 5). Des cas de figures concernant des ovins ou caprins juvéniles sont encore attestées au cours du IV^e siècle à Vié-Cioutat où trois individus ont été retrouvés dans une fosse sous le sol d'une maison ou d'une cour, ainsi qu'en Catalogne : un agneau exhumé d'une fosse à Ill d'en Reixac et un chevreau entier associé à un mur daté entre le VI^e et le IV^e siècle à la Peña del Moro (Dedet 1990, 151-153 et fig. 6). L'ensemble des observations indique un lien plus ou moins étroit avec des structures bâties dont la mise en place s'accompagnerait d'un dépôt.

5.1.3 Le serpent

Le secteur 3 de l'îlot 20 dans lequel on a retrouvé le dépôt DP1003 (Us 20043) a livré un second dépôt du même type mais postérieur (26) qui était placé dans la banquette localisée au nord-ouest de la pièce (Py 1993).

Des dépôts à caractère votif ayant livré des restes de reptiles (serpent, couleuvre) sont également signalés à Nages au cours du premier siècle avant notre ère (27) et à Ambrussum dans une maison du premier siècle de notre ère (28). La découverte lattoise met en évidence l'existence de cette pratique à une période plus ancienne, au cours du quatrième siècle, ce qui montre que ce type de dépôt (reptile dans un vase, associé ou non à une structure bâtie) s'inscrit dans une tradition ou dans des coutumes ancestrales généralement liées à la construction, à l'installation ou à l'utilisation d'une pièce.

Ces coutumes semblent perdurer dans la ville quelques trois siècles plus tard comme en témoigne le DP246. Ce dernier se situait sous un amas de pierres, à l'angle des murs MR220 et MR243 de l'îlot 3 (secteur 9). Il se composait d'une urne calée verticalement dont l'embouchure était fermée par une dalle de grès de plage et contenait principalement les restes d'un serpent (de nombreuses vertèbres, des côtes et les mandibules), ainsi qu'un os d'oiseau et quelques éléments de microfaune. L'enfouissement du dépôt dans le remblai 3241 se rattacherait plus

volontiers à un état récent de l'architecture sur lequel on ne possède aucune autre donnée. D'après la typologie de l'urne, ce dépôt est daté du dernier quart du II^e s. ou du premier quart du I^{er} s. av. n. è. (Fabre 1990 : 400-401).

Dans la seconde moitié du premier siècle av. n. è. une couleuvre a également été enterrée sous le sol d'une pièce du secteur A de l'oppidum des Castels (Nages, Gard). Le dépôt a été placé contre un mur faisant face à l'entrée de la pièce. Le corps de l'animal (29) reposait à l'intérieur d'une urne indigène, recouverte par une lauze, le tout étant déposée dans un caisson de pierre (Py 1978, 84 et 328, fig. 27, fig. 28 et fig. 97 n° 8).

Enfin, sur l'oppidum d'Ambrussum (Villetelle, Hérault) un serpent (30) associé à un clou en fer a été retrouvé à l'intérieur d'une urne dont le contenu était couvert par un fond de vase retaillé ; l'ensemble avait été déposé sous le sol et dans l'angle d'une pièce datée du deuxième quart du I^{er} s. av. n. è. (Fiches 1986). D'autres restes de serpent ont été retrouvés postérieurement sur le même site dans une urne elle-même placée dans un caisson aménagé dans le sol d'une maison du premier siècle de notre ère.

On observe ainsi, régionalement, une certaine correspondance dans la pratique des dépôts de serpents ou de reptiles depuis le quatrième siècle avant notre ère jusqu'au premier siècle de notre ère : on remarque en particulier que le dépôt est placé dans une urne bouchée et à l'intérieur d'une pièce d'habitation. Ce caractère répétitif renvoie probablement à une signification dont la permanence culturelle évoque l'importance et l'aspect traditionnel, même si l'esprit dans lequel ces gestes étaient effectués nous échappe.

5.1.4 Le chien

Les dépôts de chiens, sont relativement fréquents à Lattes tout au long de l'occupation du site. Il est intéressant de noter que postérieurement au IV^e, on a pu observer dans la zone 30 (DP30071 : -100/-75) les dépôts de deux squelettes de chiots, puis à la fin du I^{er} siècle av. n. è. un crâne de chiot isolé (Us 4242 : 25/1)

ainsi que les restes d'un chien adulte incomplet (dépôt ? ou inhumation ?) dans la zone 4 (Us 4339 : 100/200) et d'un chiot de 60 jours associé à un nourrisson dans la pièce 8 de l'ilot 4-nord, au sein d'un dispositif assez complexe daté du deuxième quart du premier siècle avant notre ère (DP241).

Ces dépôts animaux sont généralement liés à la construction d'un mur, d'un seuil ou d'une pièce ; de plus, dans le cas du chiot du DP27180, il semble que l'animal soit associé à un dépôt mobilier ainsi qu'à l'inhumation d'un enfant mort en bas âge, tout comme dans le cas du DP241. On constate là encore que ces dépôts s'étalent dans le temps, au moins jusqu'au changement d'ère : Par la suite, on voit apparaître sur le site des dépôts assimilables à des inhumations, phénomènes confirmés par ailleurs à l'époque romaine.

Homme et chien

Les rapports entre l'Homme et le Chien sont complexes, on le sait depuis longtemps. Néanmoins, l'originalité du dépôt 27180 réside non pas tant dans sa nature que dans le cadre chronologique et historique dans lequel il se trouve. Les chiens sont l'objet de traitements divers au cours de l'Âge du Fer : on en a des exemples fréquents en contextes funéraires ou dits cultuels, sous forme de dépôts de différents types (Méniel 1989) ou en contextes plus domestiques, lors de la mise en évidence de traitements spécifiques tels que la pelletterie (Yvinec 1987). En réalité, la relation plus ou moins énigmatique que l'homme entretient avec le chien est attestée archéologiquement par les premières trouvailles de canidés (en particulier d'un chiot) dans une inhumation natoufienne du nord d'Israël sur le site d'Ein Mallaha (Davis 1978). On le retrouve ensuite régulièrement depuis les pratiques funéraires du Mésolithique récent danois, autour de 6200-5700BP (Larsson 1991) jusque dans la tombe romaine d'Asthall en Angleterre (III^e s. de n. è.) sous la forme d'une peau qui enveloppait le corps d'un enfant de 4 à 6 ans. Le chien correspondant est assimilé à l'équivalent de nos Labradors modernes avec une taille au garrot estimée entre 54,3

et 55,7 centimètres (Booth 1996). Plus près de nous, un des exemples les plus frappants de dépôts spécifiques de plus d'une centaine de chiens de tous âges a été mise en évidence à Vertault pour la période de la Tène finale (Méniel 1992).

La relation qui s'institue entre les deux espèces traversent les siècles et est encore, de nos jours, l'objet d'une attention accrue de la part des zootechniciens, des ethnosociologues, des hommes eux-mêmes et de leur société de consommation à travers laquelle la place des chiens est désormais bien établie. Utilisé pour la chasse ou pour la traction, consommé ou chouchouté, vendu ou psychanalysé, le chien est omniprésent dans toutes les civilisations. Son statut varie de la viande de boucherie pure en Chine ou en Amérique du nord chez certaines tribus indiennes (Snyder 1991) à l'objet d'adoration et de profit, tant dans le monde occidental que dans le monde extrême oriental (31).

La cynophilie est attestée de façon indiscutable dans le Midi de la France au cours du Néolithique (Helmer 1979). La présence d'ossements de chiens dans les habitats de l'âge du Fer du sud de la Gaule et particulièrement dans la cité latnoise indique leur consommation jusqu'à la période romaine qui voit un changement d'attitude notable dans les processus de rejet des restes de chiens, attitude qui tend à démontrer qu'ils ne sont plus consommés (Py 1992 : 332). Leur présence est également attestée en contexte funéraire au cours du Ve s. av. n. è. à Olonzac (Sejalou à paraître) puis postérieurement, des chiots ont été identifiés dans deux tombes d'Ensérune au III^e s. a. n. è. toujours dans l'Hérault (Gardeisen inédit) ; on trouve encore du chien en contexte cultuel au Mas Castellar à Pontós (Pons i Brun 1997), ou en habitat comme au Marduel à Saint Bonnet du Gard (chiot en connexion daté entre -175 et -100, Gardeisen inédit) et plus tard à Lattes, avec le dépôt votif DP241 daté entre -75 et -50 et le DP30071 constitué de deux chiots (32). En contexte d'habitat, l'originalité réside dans la présence de dépôts de chiens (plus précisément des chiots) entiers ou quasi entiers, associés de près ou de loin à des inhumations humaines, le tout en

milieu domestique, c'est-à-dire dans la maisonnée : au pied d'un mur, de part et d'autre d'une porte, etc. Parallèlement, l'utilisation des peaux de chiens par les gaulois au cours de leurs banquets est rapportée par Diodore de Sicile vers -90 -20 av. n. è. (V, 28, voir citation dans Gardeisen même livraison, Découpe et consommation...). Toujours pour des périodes plus récentes, Pline rapporte que « Les Anciens considéraient les petits chiens à la mamelle comme un aliment si pur qu'ils les offraient même comme victimes dans les sacrifices expiatoires » (Pline, XXIX, 58). Dans un autre registre, les sacrifices de chiots sont attestés en Grèce à Sardis au cours du VI^e siècle av. n. è. (Greenewalt 1976 cité par Dalby 1996 : 60).

Les mentions de chiens sous forme de dépôt spécifique ou bien en contexte funéraire se multiplient à l'époque gallo-romaine, de même que les inhumations de chiens. Par ailleurs, la pratique de l'éviscération des victimes sacrifiées semble elle aussi romaine et nous n'en connaissons pas d'autres exemples archéologiques à l'âge du Fer.

A Lattes, ce que nous appelons dépôt, peut-être par crainte de parler d'inhumations animales dans l'habitat, est un phénomène précoce et original que l'on rattache, faute de comparaisons suffisantes à des dépôts dits votifs ou domestiques.

Régionalement, des dépôts de chiens en connexion sont encore connus dans l'Aude à Bériac (silo néolithique) et à Villavary (Dedet 1990) entre le VI^e et le III^e s. av. n. è., ainsi qu'à Nîmes, dans le Gard, pour la période romaine (Fabre inédit et Gardeisen inédit).

5.2 Les restes humains

On distingue à Lattes deux types de restes humains : les squelettes complets ou partiels en connexion et les restes osseux ou dentaires isolés. La première catégorie concerne exclusivement des enfants et tout particulièrement ceux morts en période périnatale, alors que la deuxième intéresse aussi des sujets adultes ou sub-adultes.

La présence d'inhumations primaires

structurées et clairement définies suggère que les ossements de périnataux retrouvés isolés résultent plus de la destruction post-dépositionnelle de dépôts que de manipulations post-mortem d'ossements. Ce qui n'est pas le cas des ossements des sujets plus âgés.

Aucune trace, strie ou impact d'origine anthropique avérés n'ont été relevés et les os n'ont jamais subi l'action du feu.

5.2.1. Les inhumations d'enfants

Les exemples examinés ici portent à 22 le nombre total d'inhumations d'enfants étudiés pour l'habitat lattois (33). Ces découvertes récentes confirment, à bien des égards, les résultats de la précédente étude (Fabre 1990) en même temps qu'elles apportent des éclairages nouveaux.

Les inhumations se situent toutes à l'intérieur du périmètre urbain, dans des pièces ou des cours que nous pouvons qualifier de domestiques par opposition aux lieux publics.

Comme le laissait déjà supposer le dépôt du même type exhumé il y a quelques années de l'îlot 5 (Fabre 1990, 392, note 5), la présence de trois de ces inhumations dans l'îlot 27 tend à montrer que cette pratique n'était pas exclusive aux occupants des îlots 1 et 4.

L'immense majorité des dépôts se trouvent dans les espaces couverts. Seul un cas de dépôt dans une cour est connu ici (Us 27169) (34).

Lorsque le contexte archéologique permet d'appréhender leur répartition au sein des constructions, la plupart se situent près des murs (DP240, Us 4197, SP774, SP1171) et/ou dans un angle (DP241), ou bien près d'une porte (Us 1244/1236 in Fabre 1990). L'inhumation SP1210 constitue l'unique cas de dépôt dans l'élévation d'un mur connu à ce jour (35). On est cependant tenté de rapprocher cette découverte des deux dépôts du Marduel placés à la base d'un mur (Py 1989 : 139 à 144 et fig. 21 ; Fabre 1990 : 405). Le choix d'un tel emplacement pour enterrer un très jeune enfant relance le débat relatif à l'interprétation de ce type

d'inhumation. Quoique en apparence analogues, les dépôts des deux sites présentent une différence notable : celle de leur localisation dans le mur. Si les inhumations du Marduel peuvent être interprétées comme étant liées à des rites de fondation, il n'en n'est pas de même pour celle de Lattes. Il semble que cette dernière (SP1210) soit davantage liée au fonctionnement du mur qu'à sa construction. En effet, il paraît plus aisé, dans le cadre d'un rite de fondation, de déposer un corps avant la mise en place des premières assises du mur plutôt que de l'insérer dans son élévation. Le cadavre a probablement été déposé dans une sorte de *loculus* creusé dans le mur au cours de l'occupation de l'habitation.

La position et l'orientation des corps sont variables. La première ne paraît pas avoir d'importance et la seconde semble être fonction de la direction même des murs. L'axe longitudinal des dépôts se développe en effet le plus souvent parallèlement à la paroi.

Stratigraphiquement les inhumations ont toutes été retrouvées dans des couches de remblai. Malgré l'indigence des indices sédimentaires, il semble que les corps soient généralement déposés dans des fosses de petites dimensions comblées, intentionnellement ou accidentellement, par un sédiment identique à la strate encaissante (36). Selon les rares cas pour lesquels elle a pu être définie, la profondeur des excavations est variable. Le fait qu'elle puisse perforer plusieurs sols et remblais (Fabre 1990) ne facilite pas l'attribution à une phase d'occupation des dépôts dont le départ de fosse n'a pas été observé. Quoiqu'il en soit, on peut dire sans trop de risque, que ces inhumations sont toutes en relation avec un sol d'occupation sus-jacent. Pour ce qui est des éventuels dispositifs de couverture et/ou de signalisation, aucune trace tangible n'a été observée. De plus, l'examen des marqueurs indirects tels que, par exemple, le mode de destruction des dépôts et leur relation stratigraphique et spatiale avec les autres structures, n'apporte ici aucun élément nouveau permettant de rediscuter les principes énoncés dans une précédente

étude (Fabre 1994).

Lorsqu'elle a pu être effectuée, l'analyse fonctionnelle des espaces accueillant les dépôts d'enfants (Py 1996) révèle qu'ils se trouvent systématiquement dans les pièces principales de l'habitation. Trois d'entre eux (Us 1244/1236, Us 4239 et DP241) (37) se situaient dans une «salle de séjour indifférenciée», deux autres (Us 1165/1169/1145 et SP1171) (38) dans une «salle à manger/cuisine», un (SP774) dans une «salle de séjour/salle à manger» (39) et enfin, les trois derniers (DP240, Us 4197 et Us 4210) (40) avaient été semble-t-il placés dans une «cuisine/réserve à fonction polyvalente». Le cas de l'inhumation SP1210 et du fémur isolé (Us 1847) est plus embarrassant puisqu'ils se trouvent à la jonction (MR756-757) des pièces 19 et 17 de l'UNF103 (Py 1996 : 149-150) et que l'on ne peut dire à quel espace ils sont directement liés. Ils se rattachent à la fois à une «salle à manger/cuisine» et à une «réserve/stockage».

La découverte des restes d'un fœtus (Us 27169) en «pleine terre» indiquerait que les individus appartenant à cette catégorie d'âge n'étaient pas systématiquement enterrés dans une urne (41), comme cela était le cas du sujet du DP241 et comme semblait le confirmer le vase contenant deux fœtus mis au jour en 1996 dans l'îlot 35 (42).

En ce qui concerne les cas qui ont pu être observés in situ, nous remarquons qu'il s'agit toujours d'inhumations primaires. Le caractère lacunaire de certaines découvertes serait donc plutôt le fait de perturbations postérieures au dépôt.

Mis à part le cas du dépôt DP241 (Fabre 1990), il est difficile de déterminer si les restes fauniques ou les divers objets trouvés à proximité des inhumations étaient directement liés à ces dernières.

Alors que dans la série d'inhumations analysées en 1990 la présence d'enfants ayant vécu quelques temps après la naissance n'était pas clairement attestée, on peut désormais en citer un exemple avec le cas de la sépulture SP1171. Globalement, les âges représentés vont ainsi du fœtus de six mois lunaires au nourrisson d'environ six mois. Parallèlement, nous

n'avons décelé aucun nouveau signe tangible de pathologie. Le cas de l'hémiatrophie du DP240 reste donc exceptionnel (Fabre 1990).

Enfin, en ce qui concerne la signification de ces inhumations d'enfants, nous n'avons pas véritablement d'élément nouveau permettant de remettre en cause les hypothèses formulées en 1990. Il semble qu'il faille, en l'absence de preuve, écarter une fois de plus l'éventualité de l'existence de rite de fondation, d'autant plus que la pratique de sacrifices d'enfants ne peut être prouvée en l'absence de traces de violence sur les os (43). Il faut souligner également que cette hypothèse n'a de sens que dans le cas des individus ayant vécu au moins quelques heures (prématuré, né à terme, ou nourrisson). Elle est donc caduque en ce qui concerne les fœtus.

On peut penser que ces dépôts avaient une fonction funéraire certaine, en ce sens qu'ils devaient constituer une réponse sociale ou familiale à la mort de ces enfants (44). Par ailleurs, les raisons présidant au choix du lieu et des modalités d'inhumation peuvent être multiples et demeurent inaccessibles en l'état actuel de l'enquête.

5. 2. 2. Les ossements isolés

Les ossements humains isolés sont attestés dans de nombreux habitats proto-historiques (45). Le caractère non structuré de ce type de vestiges rend leur interprétation difficile et ne permet pas de les placer véritablement dans la catégorie des dépôts. Certes, on peut se demander s'ils ne correspondent pas à la conservation dans l'habitat de reliques ayant appartenu à des ancêtres ou à tout autre individu ayant eu un rôle social ou religieux important, pour les restes d'adultes notamment, ou à des dépôts similaires à celui du crâne de l'ilot 3 (SP138/Us 3158 ; Fabre 1990 : 391392) pour la dent d'enfant. Cette dernière peut aussi être simplement le témoin d'une étape habituelle de la vie de tout enfant : la chute des dents déciduales faisant place aux dents définitives.

Il est certain que la présence de ces ossements en milieu domestique, hors des

lieux funéraires, leur confère un caractère particulier, sans qu'il nous soit possible d'en préciser la nature.

5.3 Les dépôts multiples ou associés

Plusieurs cas de dépôts associés sont observés à Lattes sur l'ensemble de la séquence chronologique (46). Toutefois, on distingue les « associations » chronologiques qui concernent des dépôts contemporains (ilot 1 phases 1H2, 1G2 et fig. 3, 11) des associations contextuelles et synchrones qui permettent d'établir un lien spatial entre les dépôts.

En ce qui concerne le IV^e s., le cas unique observé rassemble un dépôt animalier de chiot (DP27180) et un dépôt multiple de mandibule de lapin associée à l'inhumation d'un nourrisson (SP27213) situés l'un près de l'autre (fig. 19). Ces deux faits archéologiques auxquels on peut rapprocher l'exemple postérieur du début du I^{er} s. (cf. note 47) se caractérisent par les choix d'espèce et d'âge de même que par leur intégration à une maison et à une pièce.

Les dépôts associés sont plus rares que les dépôts monospécifiques mais cela n'est peut-être dû qu'à la difficulté de l'interprétation archéologique, même lorsque l'on travaille sur des séquences chronologiques de faible amplitude. En effet, la contemporanéité ne saurait justifier l'association, même si les dépôts se localisent dans la même maison.

Il apparaît néanmoins, pour ce qui est de l'association attestée, qu'il y a similitude dans le choix d'âges équivalents des individus concernés, ces derniers se trouvant toujours à un stade infantile (fœtus, nourrisson). Si l'enterrement d'enfants morts en bas âge est attesté dans plusieurs habitats languedociens de l'âge du Fer (47), les cas d'associations, en l'occurrence avec des chiots, n'ont été observés qu'à Lattes. Il est donc très difficile et sans doute prématuré de se prononcer sur de tels phénomènes culturels, l'état de cette recherche nous obligeant à en rester pour l'heure à un stade d'inventaire.

6. Conclusion

La présente étude permet d'enrichir les données déjà recueillies et de présenter les caractéristiques générales des dépôts animaliers et humains au cours du second âge du Fer.

- Ils sont tous situés dans l'habitat et à l'intérieur de pièces ou d'espaces ouverts associés à la maison, ce qui leur confère un caractère domestique. Ils sont le plus souvent en périphérie de l'espace, parfois dans un angle, rarement au milieu.

- Ils peuvent être en relation avec un élément architectural : mur, seuil ou banquette. Il n'apparaît pas d'orientation privilégiée, ni en ce qui concerne la localisation dans la pièce, ni en ce qui concerne la position de l'enfant ou de l'animal.

- Les animaux associés directement aux inhumations d'enfants sont tous des individus infantiles.

- Exception faite du dépôt de chiot, lorsque du mobilier céramique est associé, c'est en général au titre de réceptacle du corps (serpent, enfant). Les vases sont alors partie intégrante du dépôt lui-même.

- Les aménagements liés aux inhumations ou à l'enfouissement sont souvent difficile à mettre en évidence, en particulier les fosses (crâne de boeuf Us 1824). Ces dernières ont néanmoins été observées, sans que jusqu'à ce jour n'ait pu être notée une certaine régularité.

- Dans le cas des animaux, majoritairement domestiques, tous appartiennent à des espèces et à des portions ordinairement consommées et dont on retrouve les restes à l'état fragmentaire dans les niveaux de remblais ou de dépotoir (48).

- Les faits observés à Lattes à partir de la fin du Ve s. semblent attribuables à une tradition que l'on ne voit s'effacer qu'aux alentours du changement d'ère pour voir apparaître d'autres modèles à la période romaine.

L'expérience montre que la fouille anthropologique, avec tous les détails taphonomiques qu'elle apporte à la compréhension des assemblages, pourrait et devrait s'appliquer à la fouille des dépôts ou inhumations animales (Fabre à paraître) : cela permettrait de cumuler le

maximum d'informations sur des phénomènes dont on n'a, a priori, d'autre accès que par l'archéologie. A ce stade, il faut souhaiter que la suite des fouilles vienne enrichir cette enquête afin de combler un

certain nombre de lacunes documentaires, en particulier du point de vue chronologique : les données sont en effet restreintes voire absentes pour la seconde moitié du IV^e s. de même que pour le

début du II^e s. Parallèlement, un enrichissement de la documentation pour le premier âge du Fer et l'époque romaine permettrait de mieux cerner l'évolution de ces pratiques dans le temps et dans l'espace.

NOTES

- (1) En ce qui concerne les développements de la recherche pour l'étude des inhumations d'enfants voir : Fabre 1996a.
- (2) Comme les déchets de débitage ou de consommation carnée.
- (3) A propos des alternatives possibles et de leurs implications voir notamment Fabre 1996 et 1997.
- (4) Ils étaient installés sous le sol 1803, dans le remblai de nivellement (Us 1820) de la phase antérieure.
- (5) Il était distant de 1,12 m du mur ouest et de 0,70 m du mur de refend.
- (6) Il en va de même des charbons de bois et des fragments osseux de faune recueillis au tamisage, à savoir : une diaphyse d'humérus et un fragment de zygomatic de porcelet très jeune (3mois) ; un fragment de diaphyse de fibula de porc adulte ; un fragment de diaphyse de tibia, un talus et un fragment de diaphyse de métatarse d'ovin-caprin adulte ; un fragment d'extrémité distale de fémur de lapin ; une série de phalanges de petite taille attribuables à du lapin ; divers fragments de poissons ; et enfin les restes de petits insectivores.
- (7) Trois autres points d'ossification sphériques ne peuvent être caractérisés.
- (8) Plusieurs traces de terriers et de galeries comblées de déjections de vers de terre ont été observées parmi les os du thorax.
- (9) Le talus est placé contre l'extrémité distale du fémur droit.
- (10) L'analyse des adobes utilisées dans les constructions lattoises a montré qu'elles contiennent peu d'éléments de taille supérieure à 2 mm du type cailloux, galets ou tessons bien qu'ils apparaissent ça et là (0,1 à 5,1 %). (Chazelles 1996, 259).
- (11) Il s'agit de trois fragments d'arêtes et de quelques (3-4) morceaux d'écaillés de poisson, d'une phalange postérieure et d'un tibia-tarse d'oiseau sauvage et enfin, de trois restes de lapin (un fragment probable de côte, un radius et une ulna en connexion).
- (12) Codification ct = côte et numéro d'ordre de la côte correspondante.
- (13) L'ilion et l'ischion droits ainsi que les deux pubis.
- (14) Le talus droit et deux métatarsiens gauches.
- (15) Seuls quelques fragments de calotte crânienne correspondant à l'écaillé de l'occipital et probablement au pariétal droit ont été récupérés lors de la découverte.
- (16) Les âges sont donnés avec les réserves d'usage à partir de tableaux de correspondances issus de la littérature zoologique et archéozoologique. Pour plus de détails, voir Py et Gardeisen 1997.
- (17) Selon les tables d'Ubelaker, cette dent correspondrait à un sujet âgé entre 4 et 9 ans. L'ampleur de l'usure et surtout la longueur de racine restante incite à classer cet individu dans la moitié supérieure de cette tranche d'âge.
- (18) Le matériel osseux correspondant n'ayant pu être examiné cette détermination est sous réserve.
- (19) Notons qu'à cette même phase se rattache la diaphyse du radius gauche d'un sujet humain sub-adulte ou adulte en mauvais état de conservation, découverte parmi la faune de l'Us 27317 du secteur 10. La couche dont il est issu correspond à une série de rejets en espace ouvert remaniés par la suite.
- (20) Ils semblaient posés sur la surface 27220 et recouverts par une couche de déchets et de cendres.
- (21) Us 1853 : sa hauteur au garrot est estimée à environ 80 cm ce qui dépasse la taille habituelle des loups.
- (22) Les hauteurs au garrot sont estimées à partir de la longueur totale de l'humérus et du diamètre transverse de son extrémité distale sur la base des coefficients de Harcourt (1974).
- (23) Le terme découpé est utilisé ici dans le sens « mis en pièces ».
- (24) Il s'agit d'une part des os longs de l'avant-bras et de l'épaule gauche et des membres inférieurs et, d'autre part, de fragments osseux de la tête tels que l'hémi-mandibule gauche, les frontaux, l'écaillé du temporal droit, la grande aile gauche du sphénoïde, les pariétaux et l'écaillé de l'occipital. Liste à laquelle s'ajoute l'hémi-arc neural gauche de l'atlas.
- (25) 12 au total.
- (26) DP1017, vers -200 : vase non tourné qui contenait un morceau de serpent.
- (27) Une portion de couleuvre a été retrouvée dans une urne et est interprétée comme une offrande propitiatoire (Dedet 1990).
- (28) Des restes de serpent ont été prélevés dans une urne placée dans une maison (Dedet 1990).
- (29) La tête et la queue ayant été, de toute évidence, volontairement exclues.
- (30) Il s'agit probablement d'une vipère.
- (31) Sur les diverses utilisations des chiens, voir Digard (1990).
- (32) Également du I^{er} s. av. n. è.
- (33) Le nombre total de dépôts ou de lots d'ossements correspondant à des enfants est en fait de 27. Cinq d'entre eux, attribués à des phases d'occupation postérieures au IV^e s. av. n. è. ne sont pas présentés ici.
- (34) Cette disposition est par ailleurs très bien illustrée sur le site de Gailhan dans le Gard (Dedet 1991).
- (35) Bien que la présence du fémur Us 1847 dans le même mur puisse être liée à un dispositif similaire, nous ne pouvons le compter comme sûr.
- (36) Le sédiment de colmatage n'est donc pas sélectionné.
- (37) Ces ensembles font partis de ceux analysés en 1990 (Fabre 1990). Ils appartiennent respectivement à la pièce 6 de l'UNF116 (Py 1996 : 162-163) et à la pièce 8 des UNF403 et 401 (Py 1996 : 172-175).
- (38) Us 1165/1169/1145 (Fabre 1990) appartient à la pièce 7A de l'UNF115 (Py 1996, 161-162) alors que SP1171 est rattachée à la pièce 19 de l'UNF103 (Py 1996 : 149).
- (39) Pièce 13 de l'UNF107 (Py 1996 : 154).
- (40) Ces trois inhumations (Fabre 1990) se trouvaient dans la pièce 9 d'une unité d'habitation de l'lot 4 (Py 1996 : 172-173). Les phases d'occupation auxquelles elles sont attribuées étant mal documentées dans ce secteur, la définition précise de la fonction de la pièce reste délicate.
- (41) Cette donnée doit être prise avec prudence dans la mesure où les os en question n'ont pas été examinés en place. Il peut s'agir d'un dépôt en urne détruit.
- (42) Le vase en céramique non tournée a été placé à l'intérieur d'une fosse aménagée dans l'angle sud-ouest d'une pièce, contre une grande pierre rectangulaire. L'ensemble a été daté du troisième quart du I^{er} s. av. n. è. L'examen anthropologique réalisé par C. Bouville (Laboratoire d'Anthropologie, Université Aix-Marseille II, Secteur nord, Marseille) a mis en évidence deux fœtus humains identifiables par deux hémi-mandibules gauches de stade de croissance nettement différents. Les âges estimés sont de 4 mois et 5 mois intra-utero à partir de l'observation du stade de formation du canal de Serres et du canal dentaire, ainsi que le cloisonnement de la gouttière alvéolaire. Nous remercions ici très vivement Claude Bouville pour son amicale contribution.
- (43) Nous n'avons aucun moyen de déceler une mise à mort selon des méthodes ne laissant pas de trace sur les os telles que l'égorgeage, la strangulation, l'étouffement ou bien encore l'empoisonnement.
- (44) Le nombre peu important de sujets représentés, par rapport à la mortalité périnatale attendue pour cette période, laisse supposer qu'il existe peut-être d'autres lieux d'inhumation hors de l'habitat. Ce qui est corroboré par la présence d'enfants morts en bas âge incinérés ou inhumés dans des nécropoles (Voir par exemple : Nickels et al. 1989 et Moliner 1994).
- (45) C'est le tri systématique de la faune qui permet le plus souvent de les identifier.
- (46) Pour les périodes récentes, voir en particulier Fabre 1990, travail auquel on peut ajouter la trouvaille en 1995 de deux dépôts l'un d'enfant (DP30080) et l'autre de deux chiots (DP30071) situés à la base des murs d'une même pièce d'habitation. Ces deux dépôts dateraient du premier quart du premier siècle avant notre ère (Rapport de fouille triennuel 1995-1997 : 82).
- (47) Pech-Maho, Cayla, Montlaurès, Ensérune, La Ramasse, Plan de la Tour, Ermitage, Vié-Cioutat, etc.
- (48) Une réserve peut néanmoins être émise pour les jeunes chiens et les serpents dont on n'a pas de témoin direct de consommation.

BIBLIOGRAPHIE

- Barone 1986** : R. Barone, *Anatomie comparée des Mammifères domestiques*. 1, Ostéologie. Laboratoire d'anatomie. Ecole nationale vétérinaire, Paris, Vigot, 1986, 761 p.
- Boessneck 1964** : J. Boessneck, H.-H. Müller et M. Teichert, Osteologische unterscheidungsmerkmale zwischen Schaf (*Ovis aries* Linné) und Ziege (*Capra hircus* Linné). *Kübn-Archiv* 78, 1964, 1-129.
- Bökönyi 1988** : S. Bökönyi, *History of domestic mammals in central and eastern Europe*. Akadémiai Kiadó, Budapest, 1988, 596 p.
- Booth 1996** : P. Booth, K. M. Clark and A. Powell, A dog skin from Asthall. *International Journal of Osteoarchaeology* 6, 1996, 382-387.
- Chaix 1987** : L. Chaix, Les chèvres du Monte-Ozol (Italie) : découpe et sacrifice durant le premier âge du Fer. *Anthropozoologica*, numéro spécial, 1, 1987, 67-69.
- Chazelles 1996** : C.-A. de Chazelles, Les techniques de construction de l'habitat antique de Lattes. *Lattara* 9, 1996, 259-328.
- Colomer 1989** : A. Colomer Arcas, Chasse et élevage, approche de la consommation de viande sur le site de Lattes (Hérault). *Lattara* 2, 1989, 85-100.
- Colomer 1992** : A. Colomer Arcas et A. Gardeisen, Premier bilan sur la consommation des animaux d'élevage et de chasse dans la ville de Lattara (fin du IV^e s. av. n. è. ; milieu du 1^{er} s. av. n. è.). *Lattara* 5, 1992, 91-110.
- Dalby 1996** : A. Dalby, *Siren Feasts : a history of food and gastronomy in Greece*. Routledge, London and New York, 1996.
- Davis 1978** : S. J. M. Davis and F. R. Valla, Evidence for domestication of the dog 12,000 years ago in the Natufian of Israel. *Nature* 276, 1978, 608-610.
- Dedet 1990** : B. Dedet et M. Schwaller, Pratiques cultuelles et funéraires en milieu domestique sur les oppidums languedociens. *Documents d'Archéologie Méridionale* 13, 1990, 137-161.
- Dedet 1991** : B. Dedet, H. Duday et A.-M. Tillier, Inhumations de fœtus, nouveau-nés et nourrissons dans les habitats protohistoriques du Languedoc : l'exemple de Gailhan (Gard). *Gallia* 48, 1991, 59-108.
- Digard 1990** : J. -P. Digard, *L'homme et les animaux domestiques : anthropologie d'une passion*. Editions Fayard, 1990, 325 p.
- Duday 1995** : H. Duday, Anthropologie «de terrain», archéologie de la mort. In Groupe Vendéen d'Etudes Préhistoriques (eds.), *La mort - Passé, Présent, Conditionnel*. Actes du colloque du Groupe Vendéen d'Etudes Préhistoriques, La Roche sur Yon : GVEP, 33-58.
- Duday 1990** : H. Duday, P. Courtaud, E. Crubézy, P. Sellier et A.-M. Tillier, L'Anthropologie «de terrain» : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires. In E. Crubézy, H. Duday, P. Sellier et A.-M. Tillier (eds.), *Anthropologie et archéologie : dialogue sur les ensembles funéraires*. *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, nouv. sér., t.2, 34, 29-50.
- Fabre 1990** : V. Fabre, Rites domestiques dans l'habitat de Lattes, sépultures et dépôts d'animaux. *Lattara* 3, 1990, 391-416.
- Fabre 1994** : V. Fabre, Les sépultures domestiques d'enfants morts en bas âge du Languedoc-Roussillon à l'Age du fer : Couvertures et dispositifs de signalisation. *DAM* 17, 1994, 93-99.
- Fabre 1996a** : V. Fabre, L'inhumation en milieu domestique des enfants comme critère d'identification culturelle. In : *L'identité des populations archéologiques*, Actes des XVI^e Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes (19-20 et 21 octobre 1995), Ed. APDCA, Sophia Antipolis, 1996, 403-414.
- Fabre 1996b** : V. Fabre, Fouille, enregistrement et analyse des inhumations domestiques d'enfants. In : Les ensembles funéraires : du terrain à l'interprétation. *Bull. et Mém. de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., t. 8, 1996, 34, 195-206.
- Fabre 1997** : V. Fabre, F. Mariéthoz et L. Steiner - Archéologie funéraire et anthropologie : expériences récentes en Suisse occidentale. *Bull. Soc. Suisse d'Anthrop.*, 3 (2), 1997, 29-65.
- Fabre à paraître** : V. Fabre, V. Forest et J. Kotarba, Les dépôts votifs du Pla de l'Aigo (Caramany, P-O), à paraître dans la *RAN*.
- Fabre inédit** : Inhumations de périnataux et restes humains isolés dans l'habitat protohistorique de La Ramasse (Clermont-l'Hérault, Hérault).
- Fabre inédit** : Inhumations de périnataux et restes humains à la Maison de Santé protestante de Nîmes (Gard).
- Fazekas 1978** : I. G. Fazekas et F. Kosá, *Forensic fetal osteology*. Akadémiai Kiadó, Budapest, 1978, 413 p.
- Feugère 1995** : M. Feugère, A. Gardeisen, Y. Manniez, M. Monteil, L. Vidal avec la collaboration de F. Brien-Poitevin, Bui thi Mai, M. Lejeune et M. Sternberg, Un espace funéraire du deuxième quart du premier siècle avant J. C. : le Mail romain, Nîmes, Gard. *Gallia* 52, 1995, 165-204.
- Fiches 1982** : J. -L. Fiches, *L'oppidum d'Ambrussum, le pont romain, le quartier bas*. ARALO 3, Caveirac, 1982.
- Fiches 1986** : J. -L. Fiches, Les maisons gallo-romaines d'Ambrussum (Villetelle, Hérault), la fouille du secteur IV 1976-1980, *DAF* 5, 1986, 137 p.
- Forest inédit** : V. Forest et A. Gardeisen, Etude des ossements animaux. In : F. Pons dir., La nécropole protohistorique du Causse Labruguière (Tarn). *Document Final de Synthèse*, Service Régional de l'Archéologie Midi-Pyrénées, Toulouse, I, 1996, 99-112.
- Gardeisen 1994** : A. Gardeisen, Etude de la faune des tombes 1, 2, 3, 5 et 6 de la nécropole d'Ensérune (Hérault). *Etudes Massaliètes*, 4, 1994, 226-229.
- Gardeisen 1995** : A. Gardeisen, Premiers résultats archéozoologiques de tombes des troisième et premier siècle avant notre ère en Languedoc. In : Homme et animal dans l'Antiquité romaine, *Caesarodunum*, Hors série, Tours, 1995, 115-129.
- Gardeisen 1998** : A. Gardeisen, Annexe : Etude de la faune du tumulus de Pontel à Dions, Gard. In : B. Dedet, J. Gauthey et J. M. Pène, Le tumulus du premier âge du Fer à Pontel (Dions, Gard). *Documents d'Archéologie Méridionale*, 21, 1998, 128-130.
- Gardeisen inédit** : A. Gardeisen, Analyse archéozoologique de la faune du Marduel (Gard).
- Gardeisen inédit** : A. Gardeisen, Analyse archéozoologique des offrandes animales des nécropoles d'Ensérune et de Pézenas (Hérault).
- Gardeisen inédit** : A. Gardeisen, Rapport d'analyse archéozoologique du site de Saint André de Codols à Nîmes (Gard). Document Final de Synthèse, Mars 1995.
- Goury 1993** : D. Goury et A. Gardeisen, Une nouvelle station du Néolithique final aux Planes à Orsan (Gard). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 90, 6, 1993, 433-435.
- Helmer 1979** : D. Helmer, *Recherches sur l'économie alimentaire et l'origine des animaux domestiques en Provence*. Thèse de 3^eème cycle, USTL Montpellier II, 1979.
- Helmer 1987** : D. Helmer, P. Villa et J. Courtin, Quelques exemples de découpe dans le Néolithique du sud est de la France. *Anthropozoologica*, numéro spécial, 1, 1987, 107-113.
- Harcourt 1974** : R. A. Harcourt, The dog in prehistoric and early Historic Britain. *Journal of Archaeological Science* 1, 1974, 151-175.

- Larsson 1991** : L. Larsson, Dogs as a social phenomenon in hunter-gatherer societies. *Actes du XII^e congrès UISPP*, Bratislava, 1991, 1, 204-207.
- Lopez 1991** : J. B. Lopez, Bordereaux d'enregistrement et systématization des données stratigraphiques. *Lattara* 4, 1991, 33-64.
- Méniel 1984** : P. Méniel, Contribution à l'histoire de l'élevage en Picardie du Néolithique à la fin de l'âge du Fer. *Revue Archéologique de Picardie*, numéro spécial, 1984, 56p.
- Méniel 1989** : P. Méniel, Les animaux dans les pratiques religieuses des Gaulois. *Anthropozoologica*, numéro spécial, 1989, 87-97.
- Méniel 1992** : P. Méniel, *Les sacrifices d'animaux chez les Gaulois*. Editions Errance, 1992, 147p.
- Moliner 1994** : M. Moliner, Dispositifs de couverture et de signalisation dans la nécropole grecque de Sainte-Barbe à Marseille. *DAM*, 17, 1994, 74-92.
- Nickels 1989** : A. Nickels, G. Marchand et M. Schwaller, Agde : la nécropole du premier âge du Fer. *RAN* sup. 19, 1989, 498 p.
- Pons i Brun 1997** : E. Pons i Brun, Estructures, objectes i fets cutuals en el jaciment protohistòric de Mas Castellar (Pontós, Girona). *Quaderns de Prehistòria i Arqueologia de Castelló*, 18, dossier : Espacios y lugares culturales en el mundo ibérico, Castelló, 1997, 71-89.
- Py 1978** : M. Py, L'oppidum des Castels à Nages (Gard), fouilles 1958-1974. *Gallia*, Sup. 35, Paris, 1978, 363 p., 148 fig.
- Py 1992** : M. Py et alii, Conclusion. *Lattara* 5, 1992, 308-343.
- Py 1996** : M. Py, Les maisons protohistoriques de Lattara (Ive-Ier s. av. n. è). Approche typologique et fonctionnelle. *Lattara* 9, 1996, 141-258.
- Py 1993** : M. Py et D. Garcia, Bilan des recherches archéologiques sur la ville portuaire de Lattara (Lattes, Hérault). *Gallia* 50, 1993, 1-93.
- Py 1989** : M. Py et D. Lebeaupin, Stratigraphie du Marduel (St-Bonnet-du-Gard), IV, les niveaux des IV^e et III^e s. av. n. è. sur le chantier central. *DAM* 12, 1989, 187-190.
- Py 1997** : M. Py et A. Gardeisen, Exploitation des prélèvements et fichiers de spécialité : le fichier Faune. *Lattara* 10, 1997, 253-270.
- Séjalon à paraître** : P. Séjalon et alii, Une sépulture à incinération sur l'oppidum du Mourrel Ferrat (Olonzac, Hérault) : transition Fer I- Fer II. *DAM* à paraître.
- Snyder 1991** : L. Snyder, Barking Mutton : ethnohistoric, ethnographic, archaeological, and nutritional evidence pertaining to the dog as a native american food resource on the plains. In : J. R. Purdue, W. E. Klippel and B. W. Styles editors, *Beavers, Bobwhites, and Bluepoints : tributes to the career of Paul W. Parmalee*. *Illinois State Museum Scientific Papers* 23, 1991, 359-378, Springfield.
- Solier 1969** : Y. Solier et H. Fabre, L'oppidum du Moulin à Peyriac de Mer (Aude), fouilles 1966-67-68. *B. Soc. Et. Sci. de l'Aude* 69, 1969, 69-106.
- Tillier 1990** : A.-M. Tillier et H. Duday, Les enfants morts en période périnatale. In : E. Crubezy, H. Duday, P. Sellier et A.-M. Tillier (eds.), *Anthropologie et archéologie : dialogue sur les ensembles funéraires*, *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, nouv. sér., t.2, 34, 89-98.
- Ubelaker 1984** : D. H. Ubelaker, *Human Skeletal Remains. Excavations, analysis, interpretation*. Washington : Taraxacum, Manuals on archaeology 2, 1984.
- Yvinec 1987** : J. H. Yvinec, Découpe, pelletterie et consommation des chiens gaulois à Villeneuve Saint Germain. *Anthropozoologica*, numéro spécial, 83-90, 1987.